

DIR / QUA FT 02002
du 01/01/2024



PRESTATIONS 2024



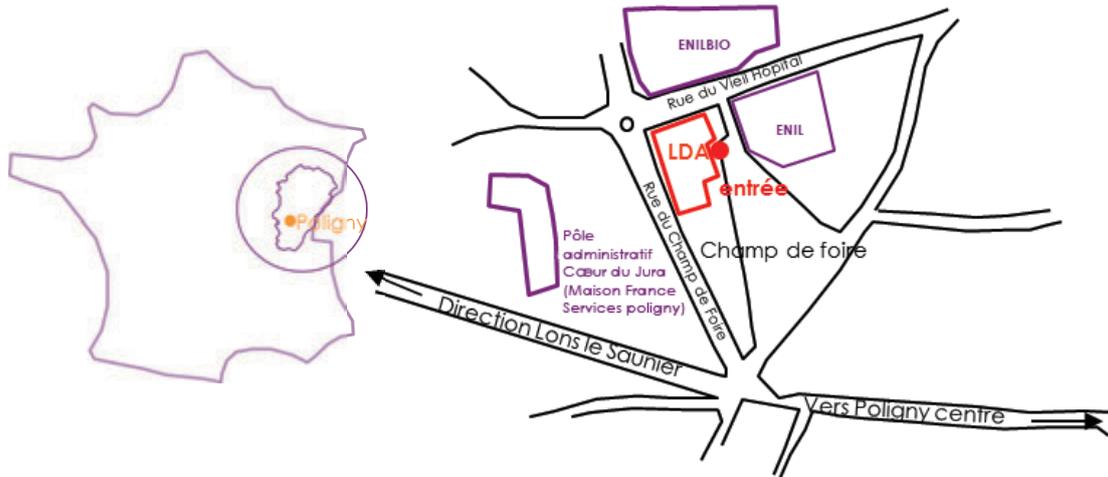
Accréditation
n° 1-0656
portée
disponible
sur www.cofrac.fr



LDA39

59 rue du Vieil Hôpital BP 40135
39802 POLIGNY Cedex 2
03 84 73 73 40
lda39@jura.fr • www.lda39.fr

Le laboratoire vous ouvre ses portes du **lundi au vendredi** de
8h30 à 12h30 et de 13h30 à 17h00.
En dehors des heures d'ouverture, l'accueil se poursuit sur rendez-vous.



Le LDA39 est un service du Conseil Départemental du Jura **hautement spécialisé** et présent au cœur de votre vie quotidienne.

Les compétences

5 domaines de compétences :

- Qualité des **eaux** et **environnement**
- **Pathologie** animale (spécialités en maladie des **poissons** et **abeilles**)
- Qualité du **lait** et performance des troupeaux
- Qualité sanitaire des **produits alimentaires**
- Suivi de fabrication des **vins et spiritueux**

Dans chacun de ces domaines, le LDA39 propose des prestations de **conseil, contrôle, d'audit, d'expertise et de formation.**

Le LDA39 met également à votre disposition des services de **prélèvements et/ou de collectes d'échantillons.**

Vos contacts

Direction : jchatard@jura.fr

Qualité : pfischer@jura.fr

Logistique et Administratif : logistique-lda39@jura.fr

Relation Clients : lda39-devis@jura.fr

Prélèvements et Chimie des Eaux : chimie@jura.fr

Microbiologie des Eaux et des Produits Alimentaires :

hygienealimentaire-lda39@jura.fr

Lait et chimie des produits laitiers : lait-lda39@jura.fr

et produitslaitiers-lda39@jura.fr

Cœnologie : œnologie-lda39@jura.fr

Santé Animale : santeanimale-lda39@jura.fr

Le métier du LDA39 :

- Préserver **votre santé, celle de l'environnement et des animaux,**
- Contribuer à la **qualité de vos productions,**
- **Vous accompagner** au quotidien.

→ Soutien aux **filières**

→ Support aux

collectivités et aux

services officiels

→ Appui aux **entreprises**

→ Aide aux **particuliers**

Le LDA39 c'est

- **Plus de 80 professionnels compétents.**
C'est, chaque année, plus de
- **3 000 000 d'analyses** réalisées,
 - **600 000 km** parcourus,
- **273 000 échantillons collectés,**
- **38 000 échantillons prélevés.**



PRÉAMBULE



Lda

LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA

39

ZOOM : La qualité du LDA39 à travers ses accréditations

La qualité fait partie intégrante du fonctionnement du LDA39. Elle est avant tout **un gage de fiabilité des résultats** et s'illustre entre autres par le service à la clientèle qui anime chacun de ses agents dans la réalisation de ses missions.

Le management des compétences et des ressources est réalisé selon la **norme NF EN ISO/IEC 17025**. Le fonctionnement du laboratoire selon cette norme permet de répondre aux exigences de compétences, d'impartialité et de cohérence de nos activités d'analyse, d'étalonnage et d'échantillonnage ainsi qu'à nos autres prestations (audits, expertises et formations). Ces engagements sont détaillés dans la politique qualité de la direction du laboratoire, disponible sur demande.

→ **Qualité**
→ **Conseil**
→ **Proximité**

La qualité est reconnue officiellement par le **COFRAC** qui a attribué au LDA39, **dès 1996 et renouvelé tous les 15 mois, les accréditations nécessaires pour la réalisation des analyses officielles ou dans le cadre des autocontrôles.**

→ **L'accréditation par le COFRAC atteste que le LDA39 répond aux exigences des guides techniques d'accréditation dans les domaines présentés ci-dessous :**

- Analyses physico-chimiques des eaux (LAB GTA 05) ;
- Analyses en vue du paiement du lait en fonction de sa composition et de sa qualité hygiénique et sanitaire (LAB REF 15) ;
- Analyses microbiologiques des eaux (LAB GTA 23) ;
- Analyses physico-chimiques en vue de la détermination de la composition, des critères de qualité technologiques et de l'étiquetage nutritionnel dans l'alimentation humaine et animale (LAB GTA 25/61) ;
- Essais et analyses en immuno-sérologie animale (LAB GTA 27) ;
- Échantillonnages d'eaux et essais physico-chimiques sur site (LAB GTA 29) ;
- Analyses des contaminants chimiques chez les animaux, dans leurs produits et les denrées alimentaires destinées à l'homme ou aux animaux : résidus de médicaments (LAB GTA 30) ;
- Essais et analyses en virologie animale (LAB GTA 32) ;
- Analyses microbiologiques des produits et environnement agroalimentaires (LAB GTA 59) ;
- Analyses dans le secteur du vin, des boissons alcoolisées et leurs additifs (LAB GTA 78) ;
- Analyses de biologie moléculaire en santé animale (BIOMOL SA) ;
- Essais et analyses en pathologie des abeilles (méthodes LNR) ;
- Essais et analyses en parasitologie santé animale (trichines).

Dans ce tarif, **le symbole @ signale les analyses couvertes par l'accréditation.**

La liste des analyses accréditées est disponible sur le site du COFRAC : www.cofrac.fr sous le numéro de **portée n° 1-0656** et sur le site du lda39 (www.lda39.fr).

Ces accréditations ont permis au LDA39 non seulement d'inscrire ses analyses dans la chaîne qualité de ses clients (certifications ISO 22000, ISO 9001, BRC, IFS, ...) mais **également d'obtenir les agréments délivrés par les Ministères** :

- **Ministère de l'Agriculture et de l'Alimentation** : analyses en immuno-sérologie, hygiène alimentaire, pathologie aquacole et apicole, analyses du lait dans le cadre du Paiement du Lait à la Qualité ;
- **Ministère de la Transition Écologique** : analyses sur les eaux superficielles et les eaux usées ;
- **Ministère des Solidarités et de la Santé** : prélèvements et analyses du contrôle sanitaire des eaux ;
- **Ministère de l'Économie et des Finances et la Relance** : analyses des vins de pays et des vins d'AOC.



Le catalogue des tarifs inventorie l'ensemble des prestations du LDA39 proposées à sa clientèle à la date de son édition. Ce catalogue et ses extraits n'ont pas de valeur contractuelle.

Le **devis** (intégrant les prestations détaillées, les prix unitaires HT, le nombre d'échantillons, le prix global HT...), la **convention** ou le **bon de commande**, signé par le client a valeur de **contrat entre les deux parties. La signature du contrat** ou le fait de passer commande par le **simple dépôt d'échantillons, vaut acceptation** entière et sans réserve **des Conditions Générales de vente**. Le client est encouragé à préciser au maximum sa demande, en particulier s'il souhaite une conclusion ou une interprétation de ses résultats (cf partie 7).

1- Conditions de transport et d'acheminement

L'apport des échantillons est sous la responsabilité du client. L'acheminement doit se faire **dans des conditions et dans des délais tels que les qualités physiques, bactériologiques et physico-chimiques des échantillons sont préservées** (glacière munie de pains de glace/glace pilée/plaques eutectiques ou voiture réfrigérée, emballage adapté).

Pour permettre la prise de température à l'arrivée de l'échantillon au LDA39, **le client aura pris soin d'apporter un flacon d'eau dédié à la prise de température**, qui aura suivi les mêmes conditions de stockage et de transport que le produit soumis à l'analyse.

Le laboratoire est responsable des échantillons dès la prise en charge au laboratoire ou sur le lieu de collecte si le laboratoire en assure le transport.

L'échantillon reste, de sa prise en charge à sa destruction par le LDA39, la propriété du demandeur. Sauf cas exceptionnel, stipulé au préalable par le demandeur, aucun échantillon ne peut être retourné ou restitué.

2- Conditions d'acceptation des échantillons

Les échantillons doivent parvenir au laboratoire dans des conditions préservant leurs propriétés intrinsèques, dans les quantités nécessaires à la réalisation des analyses et représentatives du produit à analyser.

Les conditions d'acceptation des échantillons au LDA39 reposent sur :

- **Les conditions d'acheminement** : durée, conditions de transport, température à l'arrivée. En l'absence du flacon dédié à la prise de température, le LDA39 relève l'état de l'échantillon à son arrivée au laboratoire : réfrigéré, congelé, non réfrigéré, chaud.
- **Le conditionnement** : emballage adapté pour conserver leur intégrité (sachets, boîtes ou, pour les prélèvements destinés à des analyses microbiologiques, des flacons ou sachets stériles non détériorés).
- **L'identification claire et précise de chaque échantillon** sur son emballage ou conditionnement.
- **L'accompagnement des échantillons par un bon de commande d'analyse dûment complété** (date de prélèvement, identification du client et des destinataires des résultats, nature des échantillons, analyses à réaliser...) et signé par le client permettant la correspondance avec les échantillons confiés.
- **La quantité suffisante** pour réaliser toutes les analyses demandées et pour la représentativité du lot.
- **La présence ou non d'un conservateur.**

Les critères d'acceptation sont disponibles dans le catalogue de tarifs du LDA39. Des recommandations en matière de prélèvement et de conditions de transport sont également décrites, le cas échéant.

Si l'un des critères d'acceptation n'est pas conforme et peut avoir un impact sur les résultats, le LDA39 **contacte**, si nécessaire, **le client et l'informe** des conséquences induites. Dans le cas où le client maintient sa demande, le LDA39 **émet des réserves sur la validité des résultats et en fait part sur le rapport d'analyses**. Dans ce contexte, **le laboratoire peut rendre l'analyse sans accréditation**. Si le résultat reste fiable et exploitable selon l'avis du signataire, il peut être rendu sous couvert de l'accréditation et l'écart est mentionné sur le rapport d'analyses.

3- Prestations sous accréditation – Choix des méthodes

La portée d'accréditation du LDA39 est disponible sur www.cofrac.fr sous le N° 1-0656.

Le LDA39 réalise les analyses sous accréditation COFRAC pour toutes les méthodes accréditées de sa portée.

Les méthodes **accréditées (LDA39 ou laboratoire partenaire) sont repérées par un symbole @ sur le catalogue des tarifs et dans les rapports d'analyses à la ligne correspondante**.

Le LDA39 **s'engage sur la qualité et la fiabilité du résultat** compte tenu de la **mise en œuvre stricte et rigoureuse de la méthode accréditée**. Dans le cas où le laboratoire ne peut pas réaliser l'analyse en respectant strictement l'application de la méthode, le résultat peut ne pas être rendu sous couvert de l'accréditation COFRAC et l'écart est mentionné sur le rapport d'analyses. Le client en est informé au plus tôt. Son accord peut être requis dès la demande.

Le rapport d'analyses porte le logo COFRAC si au moins un résultat est obtenu par une méthode accréditée réalisée par le LDA39. Pour toute demande d'analyse ne spécifiant pas de méthode particulière et si plusieurs méthodes sont possibles, **le LDA39 se réserve le choix de la méthode d'analyse la plus appropriée à l'échantillon et au contexte de la demande** au moment où il réalise sa revue de la demande.

Lorsqu'un **changement de méthode intervient** au cours de l'exécution des travaux ayant fait au préalable l'objet d'un contrat ou d'un devis, **le LDA39 en informe le client afin qu'il valide les modifications.**

4- Prestations d'analyses confiées à des prestataires externes

Le LDA39 externalise les analyses qui ne sont pas de sa compétence ou qu'il ne peut temporairement pas assurer. **Le LDA39 se réserve le choix du laboratoire prestataire en fonction des critères de compétences, d'accréditation, de proximité, de rapidité, de partenariat.** Dans ce cas, et dans la mesure du possible avant la mise en œuvre, le LDA39 informe le client dès la communication du devis ou lorsque la situation l'exige ultérieurement à la prise en charge de l'échantillon. L'information du lieu de réalisation de l'analyse est portée explicitement sur le rapport d'essai. L'identité du laboratoire choisi est transmise au client sur sa demande.

Dans le cadre d'externalisation/de sous-traitance d'analyses accréditées COFRAC ou couvertes par un agrément au LDA39, le laboratoire prestataire est également accrédité/agréé sur les analyses demandées (référence à l'annexe technique du laboratoire concerné). Le LDA39 reste responsable de la réalisation de la prestation. Les résultats sont intégrés ou joints au rapport d'essai du LDA39 avec le signe d'accréditation @ si le LDA39 est accrédité sur le paramètre, ou envoyés directement par le laboratoire prestataire selon le contrat entre le LDA39 et son prestataire.

5- Rapports d'analyses

Les prestations réalisées donnent lieu à l'édition de **rapports d'analyses adressés par voie dématérialisée (mail et/ou espace client) ou éventuellement sur support papier, dès la validation des résultats.** Ils comprennent l'ensemble des informations se rapportant à l'échantillon analysé. **La validation des rapports d'analyse est formalisée par l'apposition d'une signature numérisée.** Les parties acceptent et reconnaissent qu'un rapport d'analyses sur support électronique, à force probante au même titre qu'un exemplaire sur support papier signé de façon manuscrite. Les enregistrements informatisés des rapports et les données d'envoi, conservés dans le système informatique du laboratoire sous des conditions de sécurité fiables et durables, sont considérés comme des preuves des envois de rapport en exécution du contrat.

Transmission des rapports d'analyses

Pour satisfaire aux **exigences de confidentialité et d'intégrité des données,** ainsi qu'à celles d'authentification de l'émetteur, le LDA39 garantit les éléments suivants :

- Les rapports d'analyses sont envoyés sous format d'un fichier en version PDF depuis l'adresse courriel du secteur analytique concerné (se termine par @jura.fr).
- Les rapports d'analyses et/ou les codes de consultations des rapports sur l'espace client sont adressés par courriel au(x) seul(s) destinataire(s) déclarés explicitement par le client dans la fiche "Contact Client" ou dans la fiche "Autorisation de transmission de résultats" jointe au devis et/ou renseignée par le client sur le bon de commande d'analyses. Toute modification de contact doit faire l'objet d'une information via la fiche "Autorisation de transmission de résultats".

Le laboratoire recommande aux clients d'enregistrer l'adresse émettrice dans leurs contacts et d'autoriser les courriels provenant de cette adresse afin d'éviter la perte des messages ou leur classement en SPAM/indésirables.

Rapports provisoires

Sur demande du client, le LDA39 peut envoyer des rapports partiels d'analyses sous couvert de l'accréditation COFRAC. Les résultats communiqués ont été individuellement vérifiés techniquement mais le rapport complet n'a pas été validé par le signataire du rapport. Voici quelques exemples de points qui ne sont pas validés dans un rapport partiel :

- Cohérence entre les résultats du rapport,
- Cohérence entre les résultats du rapport et les résultats antérieurs du même client pour un échantillon d'une matrice comparable,
- Correspondants,
- Absence de conclusion / déclaration de conformité,
- ...

La mention **"Rapport provisoire en attente du définitif"** est apposée en bas du rapport d'analyses partiel.

Toute modification du rapport d'analyses après validation, que ce soit à la demande du client ou sur décision du laboratoire, **fera l'objet d'un rapport rectificatif qui annulera et remplacera le précédent,** une mention permet d'identifier sans ambiguïté le rapport initial modifié et la nature des modifications. Il est de la responsabilité du client de détruire le rapport initial et/ou de ne pas l'utiliser.

Utilisation des rapports d'analyses et du logo COFRAC par le client

Le document COFRAC GEN REF 11 en vigueur « Règles générales pour la référence à l'accréditation et aux accords de reconnaissance internationaux » impose aux laboratoires accrédités d'informer leurs clients sur les règles d'utilisation de la marque COFRAC.

Ces règles sont les suivantes :

- **La reproduction du rapport d'analyse n'est autorisée que sous sa forme intégrale.** C'est-à-dire une photocopie de/des page/s du rapport sans aucune modification (signature et pagination comprise),
- **La marque d'accréditation COFRAC (logo) ne peut être reproduite en aucune manière et sur aucun document du client :** le client du laboratoire peut indiquer qu'il fait appel au LDA39 pour la réalisation de ses analyses et préciser le numéro d'accréditation mais ne peut reproduire la marque du COFRAC (logo).
- **Les rapports d'analyses rendus hors accréditation COFRAC et comportant des paramètres de la portée d'accréditation ne doivent être ni affichés publiquement ni transmis à des tiers par le client.**

6- Incertitudes de mesure

Le LDA39 a déterminé et peut transmettre les incertitudes de mesure pour les résultats d'analyse dans le cadre d'analyses quantitatives accréditées si le client en fait la demande expresse ou si elle a une importance sur la validité ou l'interprétation du résultat.

7- Déclaration de conformité / Avis et interprétations

La déclaration de conformité demandée par le client ou exigée par la réglementation ne tient pas compte de l'incertitude associée au résultat excepté si le client en fait formellement la demande ou si le contexte l'exige (réglementation). Dans ce dernier cas, la déclaration de conformité repose sur la prise en compte de l'incertitude associée au résultat. La déclaration de conformité est couverte par l'accréditation si tous les paramètres analysés pris en compte sont réalisés sous accréditation, et ne l'est pas dans le cas contraire. La règle de décision est mentionnée sur le rapport (spécification client, texte réglementaire, cahier des charges produits...).

Pour faciliter la compréhension des résultats, sauf refus exprimé du client, les signataires autorisés peuvent ajouter des commentaires ou des avis et interprétations à la suite du tableau de résultats. Seuls les avis et interprétations peuvent être couverts par l'accréditation dès lors que les résultats sur lesquels ils portent sont tous rendus sous couvert de l'accréditation. Les commentaires ne sont jamais couverts par l'accréditation.

8- Alertes

Lors **de résultats induisant un risque de santé publique mettant en doute la conformité du produit**, le LDA39 s'engage à **avertir au plus vite le demandeur pour que les dispositions adaptées puissent être mises en œuvre.**

Conformément à **l'article L201-7 du Code rural, lors d'un constat d'un danger sanitaire réglementé ou lors de la 1ère apparition d'un danger sanitaire sur le territoire national, le laboratoire est tenu d'avertir immédiatement l'autorité administrative compétente.**

Des informations complémentaires sont décrites dans les parties spécifiques de ce catalogue.

9- Confidentialité

Les règles de la confidentialité appliquées au LDA39 garantissent la **communication des résultats au(x) seul(s) client(s) et au(x) correspondant(s) désigné(s) dans la fiche "Contact Client" ou dans la fiche "Autorisation de transmission de résultats".**

Aucun résultat ne peut être communiqué sur appel téléphonique, à moins que le demandeur ne puisse justifier de son identité. Le laboratoire s'engage à ne divulguer aucune information liée aux clients, à l'exception de ce qui relève d'une obligation réglementaire ou imposée au laboratoire (des dossiers d'analyses sont nécessairement consultés lors des audits par des entités extérieures (examen de traçabilité)).

10- Facturation et délai de paiement

Chaque dossier fait l'objet d'une facture transmise avec le rapport d'analyses, ou par un relevé récapitulatif mensuel ou trimestriel établi sur demande du client. Dans ce cas, les factures sont transmises avec le relevé en début de mois ou de trimestre.

Chaque apport d'échantillon donne lieu à l'ouverture d'un dossier, facturée dans la limite d'**un frais de dossier par jour d'apport et par client**. Pour les **secteurs œnologie et lait**, les **frais de dossier sont intégrés aux coûts analytiques**.

Le LDA39 peut être amené à facturer, en sus, des frais de gestion supplémentaires (frais d'emballage et frais de port...). Les **tarifs du LDA39 sont réévalués au 1er janvier de chaque année par arrêté du Conseil Départemental du Jura**. Les tarifs à jour sont indiqués dans les devis.



La présence du client est requise lors de la collecte ou du prélèvement dont le rendez-vous a été planifié à l'avance. Aussi, en cas d'impossibilité d'être présent, le client s'engage à en informer au plus tard 24 heures avant le jour de la collecte le Laboratoire. Si, du fait du client, un agent du laboratoire effectue un déplacement inutile un frais de déplacement de 25.82 € HT lui sera facturé.

- Conditions générales de ventes - DIR/QUA FT 02001 - 4/4 -

Les factures établies par le LDA39 doivent être acquittées dans un délai de 30 jours à compter de leur date de validation.

Une première relance est adressée 30 jours fin de mois à compter de la date de validation de la facture accordant 30 jours supplémentaires. Passé ce délai supplémentaire de 30 jours, une deuxième relance est adressée accordant un dernier délai de 7 jours.

Lors de demandes présentant un caractère d'urgence, le LDA39 se réserve le droit d'accepter ou non les échantillons. En cas d'acceptation, les remises éventuelles peuvent être supprimées (le client en sera prévenu). Si l'urgence nécessite un travail à réaliser un jour de fermeture du laboratoire au public, un tarif spécifique sera appliqué en accord avec le client.

11- Litiges

En cas de litiges relatifs à l'exécution ou à l'interprétation des présentes conditions générales de vente, les parties s'efforceront de résoudre leur différend à l'**amiable**, avant de recourir, en cas de désaccord persistant, à la juridiction territorialement compétente. Le LDA39 instruit les réclamations des clients par écrit selon ses dispositions qualifiées et s'engage, dans la mesure du possible à tenir le client informé des suites données.

Toute réclamation peut être adressée au LDA39 via le formulaire contact du site www.lda39.fr. Les modalités d'instruction d'une réclamation sont disponibles sur demande au laboratoire.

12- Formation et conseil

Le LDA39 est enregistré comme **organisme de formation** à la Direction Régionale des Entreprises de la Concurrence, de la Consommation, du Travail et de l'Emploi sous le N° 43 39 P 0022 39 et certifié Qualiopi sous le N° 98618. Il peut réaliser des travaux de **conseil et d'expertise dans les domaines de sa compétence**. Il est également référencé auprès de nombreux OPCO (organisation du financement de la formation continue) pour une **prise en charge financière des formations** notamment en hygiène alimentaire.

13- Protection de la vie privée

Les informations que le LDA39 est amené à recueillir et à enregistrer dans la base client sont exclusivement réservées à l'usage du laboratoire pour le traitement des dossiers, de la facturation et de l'envoi d'informations. En application de la loi **RGPD**, le LDA39 vous informe que vous disposez d'un droit d'accès et de rectification concernant vos données personnelles, que vous pouvez exercer en vous adressant au délégué à la protection des données du Département à donnees@jura.fr.

Fiche Contact Client

→ CLIENT :

Société / Raison Sociale * :

Adresse * :

N° SIRET * : Numéro client (si déjà client) :

N° de Téléphone * : Mail * :

Nom du Responsable * :

Adhérent à un organisme partenaire du LDA39, si oui lequel :

→ PAYEUR (si différent du client) :

Société / Raison Sociale * :

Adresse * :

N° SIRET * : Mail :

*A renseigner obligatoirement

→ **Le nouvel Espace Client**

Plus complet, il vous permet de consulter et d'extraire gratuitement les informations liées à vos échantillons (résultats, historique, factures...). Il permet également de précommander des flacons, des collectes et prélèvements et comporte un espace messagerie.

→ **Autorisation de transmission des résultats**

Si vos résultats doivent être transmis à des destinataires différents en fonction du domaine d'analyses et/ou à un organisme tiers, compléter uniquement l'annexe 1 en page suivante.

Je souhaite que mes résultats d'analyses soient :

- disponibles en ligne sur mon espace client
- transmis par mail à l'adresse suivante (pas de transmission courrier) :

.....

- transmis par courrier postal car je ne possède pas d'accès à internet

→ **Autorisation de transmission des factures**

Je souhaite que mes factures soient :

- disponibles en ligne sur mon espace client
- transmises par mail à l'adresse suivante (pas de transmission courrier) :

.....

- transmises par courrier postal car je ne possède pas d'accès à internet

- transmises via la plateforme Chorus Pro (réservé aux structures publiques - pas de transmission courrier ni mail)

Date :

Tampon + Signature :

Les informations recueillies, dans le cadre de ce formulaire, avec votre consentement explicite, sont destinées à la gestion de votre fiche client. Les données personnelles peuvent faire l'objet d'un traitement informatique exclusivement dans le cadre de notre activité, et ne sont pas transmises à l'extérieur. Conformément au règlement européen n°2016/679, vous disposez d'un droit d'accès et de rectification, ou d'effacement, ainsi qu'un droit de limitation du traitement des informations qui vous concernent, en vous adressant au LDA39 59 rue du Vieil Hôpital -39802 POLIGNY Cedex 2.

Je m'oppose à ce que mes coordonnées mail soient utilisées par le LDA39 pour recevoir des informations relatives aux activités du LDA39 (organisation, actualités, problématiques, nouveautés..)

Annexe 1 – Autorisation de transmission des résultats

A compléter en autant d'exemplaires que de domaines d'analyses



Description du domaine d'analyses :

- HYGIENE ALIMENTAIRE (fromage, produit laitier, produit alimentaire, plat cuisiné...)
- LAIT EN ELEVAGE (lait)
- HYDROLOGIE - EAUX PROPRES (eau de consommation, de puits, de process, eau chaude sanitaire...)
- HYDROLOGIE – EAUX ENVIRONNEMENT (eau de lac, d'étang, de rivière...)
- HYDROLOGIE – EAUX USEES (eau d'entrée de station, de rejet, résiduaire, boue...)
- CENOLOGIE – (vin, moût, spiritueux, bière...)
- SANTE ANIMALE (préciser) :
- AUTRE (préciser) :

Le LDA39 est toutefois soumis à des contraintes techniques et logicielles qui peuvent rendre difficile la mise en œuvre de demandes trop spécifiques ou trop complexes. Dans cette éventualité, nous vous contacterons.

Autorise le LDA39 à transmettre les résultats aux destinataires suivants :

Destinataire(s)	Mode de transmission
Nom : Prénom : Service : Mail :	<input type="checkbox"/> Espace client
	<input type="checkbox"/> Mail
Nom : Prénom : Service : Mail :	<input type="checkbox"/> Espace client
	<input type="checkbox"/> Mail
Nom : Prénom : Service : Mail :	<input type="checkbox"/> Espace client
	<input type="checkbox"/> Mail

Autorise le LDA39 à transmettre par mail les résultats à un organisme tiers :

Organisme tiers	Contact
.....	Nom :Prénom :
	Mail :

Date :

Tampon + Signature :



EAUX



Lda
LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA
39



Accréditation
n° 1-0656
portée
disponible
sur www.cofrac.fr

Eaux

Eaux dites « propres » et « peu chargées »

Le secteur Hydrologie réalise **les prélèvements et les analyses des eaux de consommation, de piscines et de baignades**, dans le cadre du contrôle sanitaire réglementaire conformément au code de la santé publique à la demande de l'ARS.

Cette prestation analytique est également proposée aux **particuliers** comme aux **industriels** désireux d'apprécier la qualité de leur **eau d'alimentation, de process, de piscine et de baignade**. Le secteur analyse également les **eaux utilisées en élevage** (abreuvement des troupeaux, nettoyage, ...).

Eaux dites « chargées »

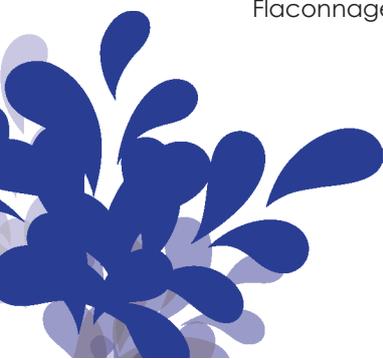
Le secteur intègre les prélèvements et les analyses physico-chimiques sur les **eaux usées et environnementales** pour le compte des communes, d'intercommunalités, de TIJ (Territoire Ingénieur Jura), de l'ATD (Assistance Technique Départementale) et des industriels dans la perspective d'évaluer les **performances des stations d'épuration, la qualité des effluents rejetés et l'état écologique des cours d'eau**. Le secteur analyse également les **eaux d'étang et de rivière** pour les particuliers et les professionnels notamment de la filière aquaculture.

Eaux chaudes sanitaires

Le secteur prélève et analyse les **eaux chaudes sanitaires et les eaux de TAR** (Tour AéroRéfrigérante) pour la **recherche de légionelles** pour le compte des établissements recevant du public, des industriels et des particuliers.

Sommaire

Modalités pratiques.....	13
Physico-chimie - Eaux propres - Eaux environnementales - Eaux résiduaires.....	15
Paramètres physico-chimiques, anions, pollution azotée et phosphorée.....	15
Minéraux et métaux.....	16
Boues	16
Bactériologie - Eaux propres - Eaux environnement non chargées - Eaux non chargées	16
Bactériologie - Eaux résiduaires - Eaux environnement chargées - Lixiviats	17
Parasitologie	17
Programmes d'analyses	
Eaux propres et de loisirs, eaux d'étang et superficielles.....	17
Eaux d'irrigation ou d'arrosage	17
Eaux d'abreuvement pour animaux	17
Mesures sur site, prélèvements et flaconnages	
Mesures sur site et prélèvements	18
Flaconnages.....	18



Modalités pratiques pour les analyses d'eau

Critères d'acceptation des échantillons

Les eaux sont susceptibles d'évoluer plus ou moins rapidement par suite de réactions physiques, chimiques ou biologiques entre l'instant du prélèvement et l'analyse.

Les précautions mentionnées ci-dessous peuvent **limiter l'évolution de l'échantillon pour analyse**. Pour une prise en charge efficace de vos échantillons :

- Utiliser des **flaconnages à usage unique et adaptés** aux paramètres recherchés (disponibles au LDA39),
- **Réfrigérer immédiatement, idéalement entre 1 à 5°C, à l'obscurité,**
- Pour permettre la prise de température à l'arrivée de l'échantillon au LDA39, **accompagner les prélèvements d'un flacon d'eau témoin** conservé dans les mêmes conditions de stockage et de transport que le produit soumis à l'analyse,
- **Identifier clairement et durablement le flaconnage** et compléter le **bon de commande d'analyse**,
- Mentionner la **date et l'heure du prélèvement**,
- **Acheminer rapidement, sous régime du froid, idéalement en moins de 12h à Poligny, et avant 16h30*** afin de respecter les délais de mise en œuvre des analyses.

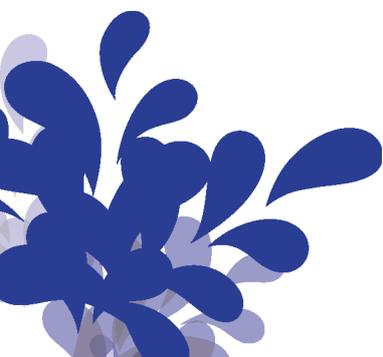
* : **avant midi** si des analyses sont sous-traitées à un laboratoire partenaire.

Les prélèvements sont sous la responsabilité du demandeur quand ils ne sont pas réalisés par le LDA39.

Eaux propres	Flacons	Conditions d'acheminement	Délai d'apport (sous couvert du froid)
Analyses bactériologiques	500 mL stérile en plastique avec thiosulfate Ne pas rincer et remplir au 9/10ème	5 ± 3°C	12 heures
Analyses chimiques	1 L en plastique rempli complètement		24 heures
Analyses légionelles	1 L stérile en plastique avec thiosulfate	Température ambiante	24 heures
Eaux usées	Flacons	Conditions d'acheminement	Délai d'apport (sous couvert du froid)
Analyses bactériologiques	500 mL stérile en plastique	5 ± 3°C	12 heures
Analyses chimiques	Selon paramètres recherchés : nous contacter		24 heures

Matériels de prélèvement

Le LDA39 peut vous fournir les flaconnages adaptés à chaque type de prélèvement et aux paramètres recherchés.



Modalités pratiques pour les analyses d'eau - Suite

Conseils de prélèvement dans les meilleures conditions de stérilité

Le laboratoire se tient à votre disposition pour vous conseiller sur le type de flaconnage et peut vous transmettre les protocoles sur simple demande.

Eau « propre » et « non chargée »

Tout **prélèvement d'eau destiné à la consommation humaine, eau de loisirs, eaux chaudes sanitaires** ou **TAR** en vue d'examen **bactériologique et chimique** doit être réalisé en respectant les **règles d'hygiène, d'asepsie et assurant la représentativité** selon les recommandations des guides techniques :

- FD T 90-520 relatif à la réalisation de prélèvements pour le suivi sanitaire des eaux,
- FD T 90-521 relatif à la réalisation de prélèvements pour le suivi sanitaire des eaux de piscine et de baignade,
- FD T 90-522 relatif à la réalisation de prélèvements pour la recherche de *Legionella* dans les eaux.

Eau « chargée »

Tout prélèvement d'eau résiduaire, d'eau souterraine ou d'eau superficielle en vue **d'examens bactériologiques et chimiques** doit être réalisé en respectant les règles d'hygiène, d'asepsie et assurant la représentativité selon les recommandations des guides techniques :

- FD T90-523-2 relatif aux échantillonnages d'eaux résiduaires,
- FD T90-523-1 relatif aux échantillonnages d'eau en rivières et canaux,
- FD T90-523-3 relatif aux échantillonnages d'eau souterraine
- FD T90-523-4 relatif aux échantillonnages d'eau de lac.

Prélèvements réalisés par le LDA39

Les agents préleveurs du LDA39 **sont formés pour le prélèvement de tous types d'eau** : consommation, loisirs, tours aéro-réfrigérantes, usées,... conformément aux guides en vigueur : FD T90 –520, FD T90 – 521, FD T90 – 522 et FD T90 – 523.

À votre demande, le prélèvement peut être réalisé par un de nos agents.

Délais de résultats

Les résultats peuvent être communiqués à un ou plusieurs destinataires dans un délai minimum de :

- d'une semaine pour les eaux propres,
- de 10 jours pour les eaux usées,
- de 11 jours pour les légionelles.

Lors de résultats induisant un **risque pour la santé publique** (isolement de salmonelles ou de légionelles par exemple), **le LDA39 s'engage à avertir au plus vite le demandeur** pour que les dispositions adaptées puissent être mises en œuvre. Un rapport partiel peut être transmis.

Lorsque la demande comporte des paramètres nécessitant l'intervention d'un laboratoire réalisant des prestations externes, les délais de résultats s'en trouvent allongés. La durée peut être alors précisée dans le devis adressé au client sur demande.

Contacts

hydrologie@jura.fr pour les analyses microbiologiques
chimie@jura.fr pour toutes les autres demandes
lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Paramètres Physico-chimiques

Cofrac		
	Aspect / Couleur / Odeur	Qualitatif
@	Conductivité corrigée à 25°C	NF EN ISO 27888 - Méthode à la sonde
@	Dureté de l'eau ou Titre hydrométrique (TH) - eaux propres et peu chargées	NF T 90-003 - Titrimétrie
	Dureté de l'eau ou Titre hydrométrique (TH) - eaux chargées	NF T 90-003 - Titrimétrie
	Dureté de l'eau détaillée - eaux chargées ou volume d'eau insuffisant	NF EN 17294-2 - ICP-MS - Calcul à partir des paramètres Ca et Mg
@	Matières en suspension (MES)	NF EN 872 - Filtration en gravimétrie
@	pH mesuré à la température de l'eau	NF EN ISO 10523 - Potentiométrie - Méthode électrode de verre
@	Turbidité - eaux propres et peu chargées	NF EN ISO 7027-1 - Spectrophotométrie
	Turbidité - eaux chargées	NF EN ISO 7027-1 - Spectrophotométrie
	Equilibre calco-carbonique - eaux propres et peu chargées	Calcul à partir des paramètres pH, TAC, Na, K, Ca, Mg, NO ₃ , SO ₄ , Cl ⁻ - Logiciel LPL Win Attention : pH et T mesurés préférentiellement sur le terrain lors du prélèvement

Anions

Cofrac		
@	Chlorures (Cl-) - (F)	NF EN ISO 10304-1 - Chromatographie ionique
@	Chlorures (Cl-) - (F)	NF ISO 15923-1 - Spectrophotométrie automatisée
@	Fluorures (F-) - (F)	NF EN ISO 10304-1 - Chromatographie ionique
@	Sulfates (SO ₄ ²⁻) - (F)	NF EN ISO 10304-1 - Chromatographie ionique
@	Titre alcalimétrique complet (TAC) et/ou Titre alcalimétrique (TA) - eaux propres et peu chargées	NF EN ISO 9963-1 - Titrimétrie
	Titre alcalimétrique complet (TAC) et/ou Titre alcalimétrique (TA) - eaux chargées	NF EN ISO 9963-1 - Titrimétrie

Pollution organique

Cofrac		
@	Demande Chimique en Oxygène (DCO)	NF T 90-101 - Titrimétrie
@	Indice de Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO)	ISO 15705 - Méthode à petite échelle en tube fermé
@	Indice de Demande Chimique en Oxygène (ST-DCO) sur eau filtrée	ISO 15705 - Méthode à petite échelle en tube fermé - sur échantillon filtré
@	Demande Biologique en Oxygène (DBOn) avec n=5 ou 2+5 jours - eaux chargées- (prévoir DCO ou ST-DCO en +)	NF EN ISO 5815-1 - Electrochimie
@	Demande Biologique en Oxygène (DBOn) avec n=5 ou 2+5 jours sur eau filtrée - eaux chargées - (prévoir DCO ou ST-DCO en +)	NF EN ISO 5815-1 - Electrochimie - sur échantillon filtré
@	Demande Biologique en Oxygène (DBOn) avec n=5 ou 2+5 jours - eaux peu chargées - (prévoir DCO ou ST-DCO en +)	NF EN 1899-2 - Electrochimie
@	Demande Biologique en Oxygène (DBOn) avec n=5 ou 2+5 jours - eaux peu chargées - (prévoir DCO ou ST-DCO en +)	NF EN ISO 5815-1 - Electrochimie
	Teneur en oxygène - oxygène dissous	Méthode interne - Electrochimie
@	Carbone organique total (COT) - eaux propres et peu chargées	NF EN 1484 - Combustion / infrarouge
@	Carbone organique dissous (COD) - eaux propres et peu chargées	NF EN 1484 - Combustion / infrarouge
@	Carbone organique dissous (COD) - eaux chargées	NF EN 1484 - Combustion / infrarouge
	Chlorophylle A et Indice Phéopigments	T 90-117 - Spectrophotométrie
	Matières (substances) extractibles à l'hexane (MEH ou SEH)	Méthode interne selon Rodier

Pollution azotée et phosphorée

Cofrac		
@	Azote Kjeldahl (NTK)	Méthode interne PCE / PCE ME 08006 - Kjeldahl - Titrimétrie
@	Nitrites (NO ₂ -) - (F)	NF EN 26777 - Spectrophotométrie visible
@	Nitrites (NO ₂ -) - (F)	NF ISO 15923-1 - Spectrophotométrie automatisée
@	Nitrates (NO ₃ -) - (F)	NF EN ISO 10304-1 - Chromatographie ionique
@	Ammonium (NH ₄ ⁺) - eaux chargées	Méthode interne PCE / PCE ME 08005 - Titrimétrie
@	Ammonium (NH ₄ ⁺) - eaux chargées	NF T90-015-2 - Spectrophotométrie
@	Ammonium (NH ₄ ⁺) - eaux propres et peu chargées	NF T90-015-2 - Spectrophotométrie
@	Ammonium (NH ₄ ⁺)	NF ISO 15923-1 - Spectrophotométrie automatisée
	Azote global (NGL)	Calcul à partir des paramètres Azote Kjeldahl, Nitrites et Nitrates
@	Phosphore total (PT)	Méthode interne PCE / PCE ME 08009 - Méthode automatisée - Spectrophotométrie
@	Orthophosphates (PO ₄ ³⁻)	Méthode interne PCE / PCE ME 08009 - Méthode automatisée - Spectrophotométrie

Les résultats des paramètres physico-chimiques sont rendus en prenant en compte les matières en suspension sauf pour les analyses réalisées sur les échantillons préalablement filtrés conformément aux normes analytiques en vigueur.

(F) : en fonction de sa charge, l'échantillon est susceptible de subir une filtration avant analyse.

Cofrac		Préparation d'échantillon
		Forfait préparation échantillon pour analyse par ICP/MS - eaux propres
		Forfait préparation échantillon pour analyse par ICP/MS - eaux peu chargées et chargées
		Filtration de l'échantillon si dosage des métaux dissous
@	Minéralisation préalable à l'acide nitrique - eaux chargées ou turbides	Méthode interne PCE / PCE ME 08011
	Minéralisation préalable à l'eau régale - eaux chargées ou turbides - étain uniquement	Méthode interne PCE / PCE ME 08011
		Analyses
@	à l'unité : Calcium - Magnésium - Sodium - Potassium	NF EN ISO 17294-2 - ICP-MS
	Dureté de l'eau détaillée	Calcul à partir des paramètres Ca et Mg
@	à l'unité : Aluminium (Al), Arsenic (As), Bore (B), Cadmium (Cd), Chrome (Cr), Cobalt (Co), Cuivre (Cu), Fer (Fe), Manganèse (Mn), Molybdène (Mo), Nickel (Ni), Plomb (Pb), Zinc (Zn)	NF EN ISO 17294-2 - ICP-MS
	à l'unité : Antimoine (Sb), Baryum (Ba), Vanadium (V)	NF EN ISO 17294-2 - ICP-MS
	Sélénium (Se)	NF EN ISO 17294-2 - ICP-MS
	Etain (Sn)	NF EN ISO 17294-2 - ICP-MS

Les résultats des paramètres physico-chimiques sont rendus en prenant en compte les matières en suspension sauf pour les analyses des éléments dissous.

Boues

pH sur boues liquides	NF EN ISO 10523 - Potentiométrie
Matières en suspension (MES) sur boues liquides	NF EN 872 - Filtration en gravimétrie
Matières volatiles en suspension (MVS) sur boues liquides - (prévoir MES en +)	Méthode interne - Calcination à 550°C
Matière sèche - Résidu sec - Siccité	NF EN 12880 - Déssiccation à 105°C
Matières minérales (MM) + matières organiques totales (MOT) - (prévoir matière sèche en +)	Méthode interne - Calcination à 550°C
Métaux (1 élément) sur boues liquides préalablement minéralisées à l'acide nitrique (méthode interne HYD ME 0840)	Méthode interne ICP - Résultat en mg/l

Bactériologie

Cofrac		Eaux propres - Eaux environnement non chargées
@	Bactéries sulfito-réductrices y compris les spores	NF EN 26461-2 - Dénombrement après filtration sur membrane
@	Coliformes totaux et <i>Escherichia coli</i>	NF EN ISO 9308-1 (2000 abrogée ou 2014) - Dénombrement après filtration sur membrane
@	Entérocoques	NF EN ISO 7899-1 - Méthode NPP par microplaque
@	Entérocoques	NF EN ISO 7899-2 - Dénombrement après filtration sur membrane
@	<i>Escherichia coli</i>	NF EN ISO 9308-3 - Méthode NPP par microplaque
	Flore totale anaérobie 36°C	NF EN ISO 6222 - Culture anaérobie et dénombrement
@	Germes aérobies à 22°C ou à 36°C	NF EN ISO 6222 - Dénombrement sur gélose
	Germes aérobies à 30°C ou à 22°C - R2A	Selon pharmacopée - Dénombrement sur gélose
	Identification bactérienne	Méthode interne
@	<i>Legionella</i> sur eau filtrable	NF T 90-431 - Recherche sur milieu sélectif
@	<i>Legionella</i> sur eau filtrable si recherche positive	NF T 90-431 - Dénombrement et identification par agglutination
	<i>Listeria spp</i> (prépa comprise)	Système Vidas BIO 12/2-06/94 - Recherche
	<i>Listeria monocytogenes</i> (prépa comprise)	ALOA ONE DAY AES 10/03 - 09/00 - Recherche
	<i>Listeria monocytogenes</i> ou <i>spp</i> (prépa comprise)	Gélose chromogène validé AFNOR - Dénombrement
@	<i>Pseudomonas aeruginosa</i>	NF EN ISO 16266 - Dénombrement après filtration sur membrane
@	Staphylocoques pathogènes	NF T 90-412 - Dénombrement après filtration sur membrane
@	Salmonelles <i>spp</i>	NF EN ISO 19250 - Recherche sur milieu sélectif après filtration ISO 6579-3 - Confirmation biochimique et typage sérologique (LDA39 ou ANSES)

Cofrac		
Eaux résiduaires - Eaux environnement chargées - Lixiviats		
@	Entérocoques	NF EN ISO 7899-1 - Méthode NPP par microplaque
@	<i>Escherichia coli</i>	NF EN ISO 9308-3 - Méthode NPP par microplaque
@	<i>Legionella</i>	NF T 90-431 - Recherche sur milieu sélectif
@	<i>Legionella</i> si recherche positive	NF T 90-431 - Dénombrement et identification par agglutination
@	Salmonelles spp - hors eaux usées brutes	NF EN ISO 19250 - Recherche sur milieu sélectif après filtration
	Salmonelles spp	NF EN ISO 6579-3 - Confirmation biochimique et typage sérologique (LDA39 ou ANSES)
Boues		
	<i>Listeria</i> spp (préparation comprise)	Système Vidas BIO 12/2-06/94 - Recherche
	<i>Listeria monocytogenes</i> (préparation comprise)	Protocole fournisseur validé - Recherche Gélose chromogène validé - Dénombrement
	Salmonelle spp	Système Vidas BIO 12/16-09/05 - Recherche FD CEN/TR 15215 - Dénombrement NPP NF EN ISO 6579-3 - Confirmation biochimique et typage sérologique (LDA39 ou ANSES)

Parasitologie

Recherche et dénombrement d'œufs d'Helminthes	Préparation par centrifugation
	Recherche et dénombrement au sulfate de zinc

Programmes d'analyses

Eaux propres et de loisirs

Potabilité (microbio seule)	Germes à 22°C et 36°C, coliformes totaux, <i>Escherichia coli</i> , entérocoques, anaérobies sulfito-réducteurs
D1	Microbiologie : germes à 22°C et 36°C, coliformes totaux, <i>Escherichia coli</i> , entérocoques Chimie : pH, conductivité, turbidité, couleur-aspect-odeur, NH4+
D1C	Microbiologie = potabilité Chimie = D1
P1	Microbiologie = potabilité Chimie = D1 + NO2-, NO3, COT, TH, Cl-, SO42-, TAC
Eaux de puits et de forages domestiques	Microbiologie = potabilité Chimie = P1 + fer + manganèse
Eaux de piscine, SPA	Microbiologie : germes à 36°C, <i>Escherichia coli</i> , staphylocoques, entérocoques, <i>Pseudomonas aeruginosa</i> Chimie : pH, COT, chlorures
Eaux de piscine naturelle (bassin)	Microbiologie : <i>Escherichia coli</i> , entérocoques, staphylocoques, <i>Pseudomonas aeruginosa</i>
Eau de remplissage de piscine naturelle	Microbiologie : <i>Escherichia coli</i> , entérocoques Chimie : Phosphore total (pour système fermé)
Eaux de fontaine	Potabilité + <i>Pseudomonas aeruginosa</i>

Eaux d'étangs et superficielles - Pour définir la qualité d'un plan d'eau pour la sauvegarde de la vie aquatique

Simple	pH, Teneur en oxygène dissous, Ammonium, Nitrites
Complet si suspicion de pollution	pH, MES, Dureté, Conductivité, TAC, Teneur en oxygène dissous, Ammonium, Nitrates, Nitrites, Sulfates, DBOn, Chlorures, Orthophosphates, ST-DCO

Eaux d'irrigation ou d'arrosage - préconisations de la DRAAF-BFC

A minima	Microbiologie : <i>Escherichia coli</i> Chimie : MES, DCO ou ST-DCO
-----------------	--

Eaux d'abreuvement pour animaux - recommandations ANSES 2010

Microbiologie	Coliformes totaux, <i>Escherichia coli</i> , entérocoques, anaérobies sulfito-réducteurs (+ recherche de <i>Salmonella</i> pour production aviaire)
Chimie	pH, Dureté, Nitrates, Fer (pour bovins allaitants ou nouvelle ressource en eau : ajout de paramètres complémentaires - nous contacter)

Mesures sur site

Cofrac		
@	pH mesuré à la température de l'eau	NF EN ISO 10523 - Potentiométrie - Méthode électrode de verre
@	Chlore libre	NF EN ISO 7393-2 - Colorimétrie
@	Chlore total (chlore libre inclus)	NF EN ISO 7393-2 - Colorimétrie
	Chlore combiné	Calcul à partir des paramètres chlore total et chlore libre
	Chlore actif (prévoir pH et chlore libre inclus)	Détermination à partir des paramètres chlore libre et pH - Table CIFEC
	Bioxyde de Chlore	Méthode interne PCE / PCE ME 08020 - Colorimétrie
@	Acide isocyanurique (stabilisant)	Méthode interne PCE / PCE ME 08020 - Colorimétrie
@	Teneur en oxygène - oxygène dissous	NF ISO 17289 - Luminescence (LDO)
@	Température de l'eau	Méthode interne PCE / PCE ME 08022 - Méthode à la sonde

Prélèvements (dans le cadre des tournées régulières)

Cofrac		
@	Echantillonnage instantané d'eaux superficielles	FD T 90-523-1
@	Echantillonnage instantané d'eaux résiduaires	FD T 90-523-2
@	Echantillonnage automatique d'eaux résiduaires avec asservissement au débit ou au temps	FD T 90-523-2
	Echantillonnage automatique d'eaux superficielles avec asservissement au temps	FD T 90-523-1
@	Prélèvement instantané d'eaux souterraines	FD T 90-523-3
@	Prélèvement d'eau de consommation humaine	FD T 90-520
@	Prélèvement d'eau de loisirs naturelle ou de loisirs traitée (piscine)	FD T 90-521
@	Prélèvement pour la recherche de légionelles (TAR ou eau chaude sanitaire)	FD T 90-522 - NF EN ISO 19458

Flaconnages

Flacon bactériologie PEHD avec thiosulfate 500 mL
Flacon bactériologie PEHD avec thiosulfate 1 L
Flacon chimie PEHD 500 mL
Flacon chimie PEHD 1 L
Flacon chimie PEHD 2 L
Flacon chimie verre brun 1 L
Flacon chimie verre brun 40 mL pour IHV

Flacon chimie PEHD 50 mL pour métaux
Flacon chimie PEHD brun 1L pour chlorophylle
Flacon chimie verre brun à col rodé 100 mL
Flacon chimie PEHD 150 mL
Flacon chimie verre brun 500 mL
Flacon chimie verre blanc 100 mL pour mercure
Flacon chimie verre brun à vis 100 mL

A photograph of two metal racks filled with petri dishes containing a yellowish liquid, likely a food product being analyzed. The racks are positioned in a laboratory setting with a reflective surface below.

 **PRODUITS
ALIMENTAIRES**

A stylized orange graphic of a plant with leaves and a molecular structure of white circles connected by lines.

Lda
39
LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA

The Cofrac logo, featuring the word 'cofrac' in blue, a stylized red and blue geometric design, and the word 'ESSAIS' in red below it.

cofrac
ESSAIS

Accréditation
n° 1-0656
portée
disponible
sur www.cofrac.fr

Produits Alimentaires

Les secteurs **chimie et bactériologie alimentaire** répondent à la demande des professionnels (artisans des métiers de bouche, cuisines collectives, coopératives laitières, industriels de l'agroalimentaire...).

La chimie des produits alimentaires permet de **contrôler la composition** de ceux-ci, dans le cadre des cahiers des charges des AOP par exemple, ou de **détecter une contamination chimique**.

L'objectif des analyses de microbiologie est de **garantir la qualité bactériologique des produits alimentaires** et la **sécurité sanitaire** au sein des établissements concernés. Ce service propose également la validation de la **durée de vie des produits** (DLC ou DDM), des analyses microbiologiques des **locaux et du matériel pour contrôler la désinfection** ainsi que des **examens parasitaires des viandes**.

Sommaire

Analyses chimiques

Modalités pratiques.....	21
Lait.....	22
Fromage.....	22
Autres demandes.....	22

Analyses microbiologiques

Modalités pratiques.....	23
Microbiologie tous produits.....	24
Contrôle abattoir.....	25
Viandes et préparations de viandes crues destinées à être consommées après cuisson.....	25
Préparations alimentaires prêtes à consommer.....	25
Pâtisseries.....	26
Produits à base de farine.....	26
Produits de la pêche.....	26
Laits et produits laitiers.....	27
Ovoproduits.....	27
Conserves et semi-conserves.....	27
Microbiologie des locaux et du matériel.....	27
Huile de friture.....	27
Validation de la durée de vie des produits (DLC ou DDM).....	27
Examens parasitaires des viandes.....	27



Modalités pratiques pour les analyses chimiques de produits alimentaires

Critères d'acceptation des échantillons

Pour acceptation de l'échantillon, ce dernier doit être accompagné d'un **bon de commande** précisant :

- **La nature et les références des échantillons** (veiller à une bonne identification sur les emballages),
- Les **paramètres à analyser**,
- Vos **coordonnées** (téléphone, mail, lieu d'envoi des rapports d'essai et de facturation).

Si les conditions décrites ci-dessus ne sont pas remplies, le laboratoire peut refuser l'échantillon ou émettre des réserves sur le rapport d'analyse.

Quantités minimales d'échantillons

Produit	Conservateurs	Quantité minimale d'échantillon
Lait et produits laitiers liquides	oui	100 mL
Produits laitiers semi-solides et solides (crème, présure,)	non	100 g
Beurre et dérivés	non	50 g
Fromages	non	100 g

Recommandations de prélèvement

Pour assurer la qualité des échantillons que vous nous confiez, nous vous recommandons :

- D'assurer un **prélèvement homogène** (non baratté) n'ayant pas subi plusieurs réchauffages,
- De remplir complètement le flacon et d'ajouter un conservateur si nécessaire (Bronopol 1 pastille/30mL). **Avant tout ajout de conservateur, demander l'avis du laboratoire.**
- De conditionner les échantillons dans un emballage adapté, étanche,
- D'assurer un délai de transport le plus bref (de préférence dans les 24 h),
- D'utiliser des colis isothermes avec réfrigérants afin de maintenir les échantillons à une température constante (<10°C).

Contacts

produitslaitiers-lda39@jura.fr
lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Préparation de l'échantillon : 5.00 € HT

Cofrac sur lait de vache	Minéralisation, filtration, dilution de l'échantillon pour analyse ICP	
	à l'unité : Calcium, Magnésium, Sodium, Potassium	<i>Méthode interne adaptée selon NF EN ISO 17294-2 - ICP</i>
	à l'unité : Cuivre, Fer, Bismuth	<i>Méthode interne adaptée selon NF EN ISO 17294-2 - ICP</i>
@	Matière protéique	<i>NF V04 - 216 - Complexométrie (Noir Amido) - Spectrométrie UV/Visible</i>
@	Matière grasse	<i>NF ISO 19662 - Méthode acido-butyrométrique</i>
	pH	<i>Méthode interne</i>

Fromage

Préparation de l'échantillon : 5.00 € HT

Acides gras volatils courtes chaînes	<i>Chromatographie phase gazeuse</i>	
Minéralisation, filtration, dilution de l'échantillon pour analyse ICP		
	à l'unité : Calcium, Magnésium, Sodium, Potassium	<i>Méthode interne adaptée selon NF EN ISO 17294-2 - ICP</i>
	à l'unité : Cuivre, Fer, Bismuth	<i>Méthode interne adaptée selon NF EN ISO 17294-2 - ICP</i>

Pour toute demande concernant des paramètres physico-chimiques sur sérum, caséine, présure, fromage, crème, beurre, corps gras et babeurre : contactez-nous

Modalités pratiques pour les analyses microbiologiques de produits alimentaires

Critères d'acceptation des échantillons

Vous reporter aux conditions générales de vente.

Conditions de prélèvement des échantillons

Les analyses bactériologiques nécessitent un **prélèvement représentatif en quantité suffisante : minimum 100 g ou 100 mL**. Dans le cas des produits liquides, le conditionnement doit être rempli au 4/5^{ème} de son volume pour le bon traitement de l'échantillon.

Les analyses bactériologiques nécessitent un **prélèvement aseptique et des contenants si possible stériles**.

Pour ce faire :

- Utiliser du **matériel désinfecté** et au minimum **propre** (couteau, cuiller,)
- **Préparer et identifier clairement les contenants,**
- **Se laver et se désinfecter les mains,**
- Ouvrir le contenant et introduire le prélèvement sans toucher l'intérieur,
- Bien refermer le contenant,
- **Placer immédiatement l'échantillon à une température située entre 2 et 8°C,**

- **L'acheminer dans les plus brefs** délais au LDA39, **directement ou via les collectes** (se renseigner auprès du laboratoire), accompagné d'un bon de commande dûment complété (indiquer heure et date de prélèvement)

Pour permettre la prise de température à l'arrivée de l'échantillon au LDA39, **accompagner les échantillons d'un flacon d'eau qui aura suivi les mêmes conditions de stockage et de transport** que le produit soumis à l'analyse.

Délais de résultats

Le LDA39 s'engage à transmettre les résultats des analyses effectuées dès leur validation. En cas d'urgence, le demandeur contacte le responsable de secteur.

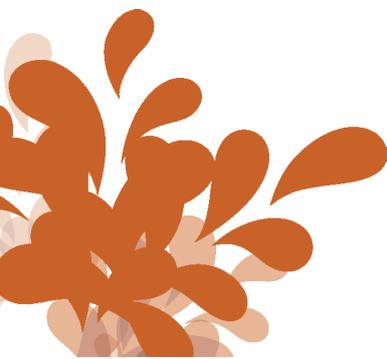
Alerte

En cas de résultats induisant un **risque sur la santé publique** (isolement de Salmonella ou de Listeria par exemple), **le LDA39 s'engage à avertir au plus vite le demandeur** pour que les dispositions adaptées puissent être mises en œuvre.

Dans le cadre des contrôles officiels réalisés en application de l'article L. 231-1 du code rural, **les laboratoires sont tenus de communiquer immédiatement tout résultat d'analyse sur demande motivée de l'autorité administrative et d'en informer le propriétaire ou détenteur de denrées concerné.**

Contacts

hygienealimentaire-lda39@jura.fr
lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Préparation de l'échantillon : 5.00 € HT pour échantillon individuel - 6.28 € HT pour protocole 6x5 échantillons

Cofrac		
@	Anaérobies sulfite-réducteurs à 46°C ou 37°C	NF V 08-061 - Dénombrement en tube
@	Bacillus cereus présomptifs à 30°C	NF EN ISO 7932 ou Technique NPP Tempo 2014LR47 - Dénombrement
	Bactéries hétérofermentaires	Méthode interne - Dénombrement NPP (4X3 tubes)
	Bactéries lactiques à 30°C	NF ISO 15214 - Dénombrement
	Bactéries lactiques mésophiles anaérobies à 30°C	Méthode interne - Gélose MRS avec incubation en anaérobiose - Dénombrement
	Bactéries lactiques thermophiles à 44°C	(Méthode adaptée NF ISO 15214) - dénombrement
@	Clostridium perfringens	NF EN ISO 7937 - Dénombrement
	Spores de Clostridium perfringens	Méthode interne - Dénombrement après thermisation
@	STEC - Recherche des gènes stx1/stx2 et eae	EHEC par GENE-UP - Biomérieux
@	STEC - Recherche sérotype TOP7 (O26 / O103 / O111 / O145 / O121 / O45 / O157)	STEC - Recherche sérotype TOP5 (O26 / O103 / O111 / O145 / O157)
	STEC - Recherche sérotype TOP7 (O26 / O103 / O111 / O145 / O121 / O45 / O157)	STEC - Recherche sérotype (O121 / O45)
@	STEC - Confirmation de STEC hautement pathogènes	STEC - Confirmation de STEC hautement pathogènes (O26 et O103)
	STEC - Confirmation de STEC hautement pathogènes	STEC - Confirmation de STEC hautement pathogènes autres sérotypes
@	Coliformes à 30°C	Test 3M Pétrifilm 3M01/02-09/89A - Dénombrement
	Coliformes à 30°C	Test 3M Pétrifilm 3M01/07-03/99 (seuil <1) - Dénombrement
@	Coliformes thermotolérants à 44°C (fécaux)	Test 3M Pétrifilm 3M01/02-09/89C - Dénombrement
	Coliformes thermotolérants à 44°C (fécaux)	Test 3M Pétrifilm 3M01/07-03/99 (seuil <1) - Dénombrement
@	Entérobactéries présumées à 30°C	Test 3M Pétrifilm 3M01/06-09/97 - Dénombrement
	Entérotoxines staphylococciques	Protocole VIDAS - Recherche
@	Escherichia coli	NF ISO 16649-2 - Dénombrement
@	Escherichia coli	Technique NPP Tempo 12/13-02/05 ou B glucuronidase positive par test 3M Pétrifilm 3M01/08-06/01 - Dénombrement
	Levures et moisissures	NF V 08-059 - Dénombrement
@	Listeria spp	Système VIDAS BIO12/02-06/94 - Recherche
@	Listeria monocytogenes	NF EN ISO 11290-1 - Recherche
@	Listeria monocytogenes (J+2)	ALOA ONE DAY AES 10/03 - 09/00 - Recherche
	Listeria monocytogenes (Méthode rapide J+1)	Système VIDAS BIO12/27-02/10 - Recherche
@	Listeria monocytogenes et Listeria spp	NF EN ISO 11290-1 ou méthode alternative validée - Confirmation/identification de l'espèce suite à recherche ou dénombrement
@	Listeria monocytogenes ou spp	NF EN ISO 11290-2 - Dénombrement
	Listeria monocytogenes ou spp	Gélose chromogène validée - Dénombrement
@	Micro-organismes aérobies à 30°C	Test 3M Pétrifilm 3M01/01-09/89 ou NF EN ISO 4833-1 ou Technique NPP Tempo 12/35-05/13 - Dénombrement
	Micro-organismes aérobies thermorésistants	Méthode interne - Thermisation puis incubation à 30°C ou 44°C - Dénombrement
	Micro-organismes anaérobies à 30°C	Méthode interne - Gélose PCA avec incubation en anaérobiose - Dénombrement
	Bactéries psychrotrophes	Méthode interne - Gélose PCA à 6.5°C pdt 10 jours - Dénombrement
	Pseudomonas (sans identification)	NF EN ISO 13720 - Dénombrement
@	Salmonelle spp	NF EN ISO 6579-1 - Recherche
	Salmonelle spp (Méthode rapide J+1)	Système VIDAS BIO12/32-10/11 - Recherche
@	Salmonelle spp (J+2)	Système VIDAS BIO12/16-09/05 ou Chromogène IRIS BKR 23/07-10/11 - Recherche
	Salmonelle spp	NF EN ISO 6579-3 - Confirmation biochimique et typage sérologique (LDA39 ou ANSES)
@	Salmonella spp	NF EN ISO 6579-1 - Confirmation biochimique
	Typage sérologique de souche de Salmonelle	NF EN ISO 6579-3 (LDA39 ou ANSES)
	Spores de bactéries sulfite-réductrices en anaérobiose à 46°C ou 37°C	NF V 08-061 - Dénombrement
	Spores de Clostridium tyrobutyricum - liquide	Recommandation CNERNA 1986 - Dénombrement NPP (2X5 tubes)
	Spores de Clostridium tyrobutyricum - autres produits	Recommandation CNERNA 1986 - Dénombrement NPP (3X4 tubes)
	Spores de micro-organismes aérobies à 30°C	Thermisation puis test 3M Pétrifilm 3M01/01-09/89 - Dénombrement
	Spores de micro-organismes anaérobies à 30°C	Méthode interne - Thermisation puis gélose PCA avec incubation en anaérobiose - Dénombrement
	Spores de micro-organismes aérobies thermophiles	Thermisation puis test 3M Pétrifilm 3M01/01-09/89 - Dénombrement
@	Staphylococcus aureus à coagulase positive	NF EN ISO 6888-2 en 48h ou Technique NPP Tempo BIO 12/28-04/10 - Dénombrement
	Identification bactérienne par germe (autre que Salmonella ou Listeria)	Méthode interne - MaldiToF - Identification
	Typage WGS par l'ANSES - Salmonelle ou Listeria monocytogenes	Méthode ANSES - Maisons Alfort
	Repiquage d'une souche pour analyses complémentaires (par souche)	
	Fourniture d'une souche bactérienne ou virale issue de notre souchothèque	
	Recherche d'une positivité VIDAS / souche Salmonelle ou Listeria	Repiquage, isolement puis test VIDAS

	vrac ou ss-film perméable ss-vide ou at. modifiée	avec amidon	avec denrées d'origine animale	Microorganismes dérobés à 50°C	Bactéries lactiques à 30°C	Escherichia coli	Staphylococcus à coagulase	Entérobactéries	Pseudomonas	Bacillus	Levures moisissures	Anaérobies sulfito-réducteurs	Salmonelle spp	Listeri
	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@
Cofrac														
Viandes et préparations de viandes crues destinées à être consommées après cuisson														
Préparation de viande sauf volaille (merguez, brochettes, paupiettes,...)	x					X							X	
		x			X	X	X	X					X	
Produit à base de viande à consommer cuit sauf volaille (chipolata, morteau,...)	x						X						X	
		x			X	X	X	X					X	
Viande hachée toutes espèces animales	x	x			X		X						X	
Viande de porc piécée	x	x						X	X				X	
Viande toutes espèces sauf volaille piécée	x				X	X	X						X	
Viande sauf porc et volaille piécée	x				X			X	X				X	
		x			X	X	X						X	
Volaille entière ou découpe de volaille avec peau	x					X	X		X				X	
		x				X	X	X			X	Clostridium	X	
Découpe et préparation (brochette) à base de volaille sans peau	x					X	X		X				X	
		x				X	X				X	Clostridium	X	
Abats de volaille crus (dont foie gras cru)	x					X							X	
Préparations alimentaires prêtes à consommer														
Viande piécée sauf volaille pour conso crue (carpaccio, tartare)	x				X		X	X					X ou	X**
Produit à base de viande ou charcuterie crue soumise à déssication, conso en l'état (jambon sec, saucisson, sandwich_en contenant...)	x						X	X			X		X ou	X**
Produit à base de viande ou charcuterie cuite (jambon, pâté,...)	x				X		X	X			X		X ou	X**
		x			X	X	X	X			X		X ou	X**
Charcuterie pâtissière cuite (friand, pâté en croute,...)	x				X		X	X	X		X		X ou	X**
		x			X	X	X	X	X		X		X ou	X**
Foie gras mi-cuit (cuisson < 65°C) ou pasteurisé	x				X		X	X			X	Clostridium	X ou	X**
		x			X	X	X	X					X ou	X**
Mayonnaise	x				X			X					X	
Préparation composée de crudités <u>assaisonnées ou non</u>	x				X***	X***	X	X					X ou	X**
	x		x		X***	X***	X	X	X				X ou	X**
	x			x	X***	X***	X	X			X		X ou	X**
	x		x	x	X***	X***	X	X	X		X		X ou	X**

* Prix indiqué sans l'analyse des Campylobacter sous-traitée à un laboratoire partenaire

**La recherche de Salmonelle peut être remplacée par celle de *Listeria monocytogenes* pour le même tarif, sauf si validation de DLC (*Listeria* obligatoire)

*** Analyse à ne pas faire si présence de fromage

	vac ou ss film perméable ss-vide ou at. modifiée	avec amidon	avec dérivés végétaux	avec dérivés animaux	Microorganismes détroqués à 30°C	Bactéries lactiques à 30°C	Escherichia coli	Staphylococcus à coagulase	Entérobactéries	Pseudomonas	Bacillus	Levures moisissures	Andérobies sulfito- réducteurs	Salmonelle spp	Listeria
Cofrac				@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@	@
Préparations alimentaires prêtes à consommer - suite															
Préparation alimentaire cuite (plat cuisiné ou mélange de produits cuits)	x				X		X	X					X ou		X**
		x			X	X	X	X					X ou		X**
	x			x	X		X	X				X	X ou		X**
	x		x		X		X	X		X			X ou		X**
		x	x		X	X	X	X		X		X	X ou		X**
		x		x	X		X	X				X	X ou		X**
	x		x	x	X		X	X		X		X	X ou		X**
	x	x	x	X	X	X	X		X		X	X ou		X**	
Pâtisseries															
Pâtisserie ou dessert	x				X		X	X			X****		X ou		X**
Pâtisserie ou dessert	x		x		X		X	X		X	X****		X ou		X**
Pâtisserie ou dessert avec fruits crus	x				X	X	X	X			X****		X ou		X**
	x		x		X	X	X	X		X	X****		X ou		X**
Biscuits secs conservés à température ambiante	x				X		X				X		X ou		X**
Crème glacée, desserts lactés congelés et sorbets	x				X			X	X				X ou		X**
Produit à base de farine															
Pâte crue à cuire	x				X	X	X	X			X	X		X	
Produits de la pêche															
Préparation à base de filets de poisson pour conso crue (tartare de poisson, sushi...)	x				X		X	X					X		X
	x		x		X		X	X		X			X		X
Crustacés crus entiers ou décortiqués frais ou surgelés	x				X		X	X					X		
Mollusques et crustacés cuits et précuits entiers	x				X		X					X Clostridium	X ou		X**
Mollusques et crustacés cuits ou précuits décortiqués	x				X		X	X				X	X ou		X**
Poisson ou filet de poisson réfrigéré ou surgelé	x	x					x Coli thermo	X					X		
Poisson salé et fumé fin de fabrication	x				X			X							X
Poisson salé et fumé à la distribution, non préemballé	x				X		x Coli thermo	X							X
Poisson salé et fumé à la distribution, conditionné		x			X	X	x Coli thermo	X							X
Charcuterie de poisson	x				X	X	X	X							X
Laits et produits laitiers															
Fromages et produits lactés fermentés															
Fromage pasteurisé							X	X							X
Fromage au lait cru ou lait cru (4 paramètres)							X	X					X		X
Fromage au lait cru (3 paramètres)								X					X		X
Fromage (2 paramètres)													X		X
Produit laitier fermenté (yaourt)									X						X
Beurres et crèmes															
Beurre et crème crus							X	X					X		X
Beurre et crème pasteurisés							X Coli à 30°C								X
Beurre et crème pasteurisés							X Coli à 30°C	x					x		X

**La recherche de Salmonelle peut être remplacée par celle de Listeria monocytogenes pour le même tarif, sauf si validation de DLC (Listeria obligatoire)

*** Analyse à ne pas faire si présence de fromage ou si présence de chantilly

	Microorganismes aérobie à 30°C	Bactéries lactiques à 30°C	Escherichia coli	Staphylococcus à coagulase	Entérobactéries	Pseudomonas	Bacillus	Levures moisissures	Anaérobies sulfite-réducteurs	Salmonelle spp	Listeria
Cofrac	@	@	@	@		@	@	@	@	@	
Laits et produits laitiers - suite											
Lait											
Lait de vache et chèvre, cru pour conso	X	X							X	X	
Lait pasteurisé pour conso	X			X						X	
Lait stérilisé pour conso	X										
Lait de vache cru pour fabrication	X										
Lait de chèvre cru pour fabrication fromage lait cru	X										
Lait fabrication AOP									X	X	
Lait fabrication AOP (Méthode rapide J+1)									X	X	
Ovoproduit											
Ovoproduit				X					X		

Conserves et semi-conserves

Semi-conserves	Microorganismes aérobie à 30°C, microorganismes anaérobies à 30°C et spores de microorganismes aérobie à 30°C, spores de microorganismes anaérobies à 30°C
Conserves	Etude de la stabilité selon la norme AFNOR NF V08408 octobre 97 Par échantillon (3 échantillons pour vérification, 6 échantillons pour validation)

Microbiologie des locaux et du matériel

Contrôle des surfaces et d'ambiance - Analyse et prélèvement

Pétrifilms ou boîte contact	Levures et moisissures	Pétrifilm ou boîte flore totale - Dénombrement
	Flore mésophile totale	Pétrifilm ou boîte flore totale - Dénombrement
	Coliformes thermotolérants ou à 30°C	Pétrifilm coliformes - dénombrement
	Entérobactéries	Pétrifilm entérobactéries - dénombrement
Chiffonnettes ou écouvillons	Listeria spp (préparation 5.00 € HT comprise)	Système VIDAS BIO12/2-06/94 - Recherche
	Salmonella (préparation 5.00 € HT comprise) ou autres germes	Système VIDAS BIO12/16-09/05 - Recherche
Boîte ambiance	Pétrifilm flore totale	Ouverture 15 minutes dans la zone à contrôler - Dénombrement

Huile de friture

Estimation de la qualité de l'huile de friture	Dosage des composés polaires totaux - 3M
--	--

Validation de la durée de vie des produits (DLC ou DLUO)

Une facturation par lot d'échantillon(s), quelque soit le nombre de dates à valider
Étude de vieillissement sans rupture de la chaîne du froid
Étude de vieillissement avec rupture de la chaîne du froid

Examen parasitaire des viandes

Cofrac			Unité
@	Recherche de trichine - digestion pepsique	Règlement 2015/1375 - NF EN ISO 18743	par mélange
	Identification de kystes ou larves	Méthode interne	l'unité



LAIT



Lda
LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA
39



Accréditation
n° 1-0656
portée
disponible
sur www.cofrac.fr

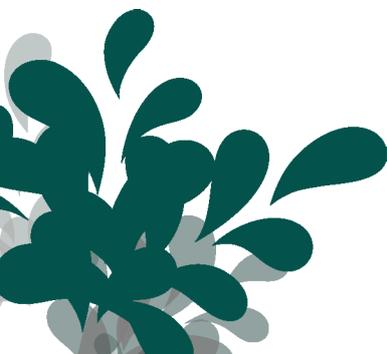
Lait

Le secteur Lait réalise les **analyses physico-chimiques et microbiologiques de laits dans le cadre du Paiement du Lait à la Qualité** à la demande de l'interprofession laitière (CNIEL), pour le **contrôle de performances des troupeaux** (pour EVA Jura) et en réponse à toute demande de producteurs laitiers ou de laiterie.

Ce catalogue des tarifs ne comporte pas les tarifs et méthodes des analyses réalisées dans le cadre du PLQ et du contrôle de performance des troupeaux.

Sommaire

Modalités pratiques.....	31
Lait.....	32
Analyses microbiologiques, de composition et autres auto-contrôles	32
Divers.....	33



Modalités pratiques pour les analyses de lait

Critères d'acceptation des échantillons

Les échantillons doivent être conditionnés en **sachets ou flacons stériles non détériorés**. Ils doivent être **clairement identifiés et accompagnés de notre bon de commande dûment rempli et signé, précisant la ou les analyses à effectuer**.

Analyse	Matrice LAIT acceptée	Volume	Flacon	Conservateur	Conditions d'acheminement	Délai d'apport
Inhibiteurs	Vache	30 mL	Stérile	Aucun	0°C - 4°C (si > 4°C, prise de pH obligatoire)	<48h avec conservation au froid
Microbiologie sur lait	Toutes matrices	30 mL ou 50g				
Spores de <i>Clostridium tyrobutyricum</i> (butyriques)	Toutes + aliments, fourrage, bouse					
Point de Congélation	Vache (conductimétrie ou cryoscopie) Chèvre/brebis (cryoscopie)					
Indice de Lipolyse	Vache	30 mL		Bronopol possible	Réfrigéré ou sous glace	
Lactose	Vache/chèvre + sérum					
Matière Grasse						
Matière Protéique						
Urée						
Numération Cellulaire	Toutes matrices					
pH						

* La mention « Toutes matrices lait » comprend : Lait de vache, Lait de Chèvre, Lait de Brebis, Sérum de lait.

Prélèvement

Les analyses de lait nécessitent un **prélèvement représentatif et homogène**. Certaines analyses bactériologiques nécessitent un **prélèvement aseptique**. Le prélèvement repose sur des **gestes simples mais précis. La rigueur de la réalisation de ces gestes garantit la qualité du prélèvement**. Le LDA39 tient à votre disposition des **conditionnements adaptés à chaque type de prélèvement sur simple demande** : flacon de 30 mL, flacon de 60 mL, flacon avec conservateur (bronopol),

Les échantillons doivent être acheminés dans une boîte isotherme réfrigérée, les laits ne doivent être ni caillés, ni gelés, et ne pas contenir de sang.

Un flacon de lait doit être rempli au 4/5ème de son volume pour un bon traitement de l'échantillon. Les échantillons peuvent être acheminés au LDA39 via les collectes (se renseigner auprès du laboratoire).

Délais de résultats

Le laboratoire s'engage à transmettre les résultats dès leur validation. Ils peuvent être transmis par mail sur simple demande :

- Analyses de composition : 24 à 48h.
- Analyses de microbiologie : 1 à 10 jours en fonction des critères demandés.

Contacts

lait-lda39@jura.fr
lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Analyses de composition

Cofrac sur lait de vache	Paramètres et méthodes - Analyses automatisées		Lait de vache	Lait de chèvre	Lait de brebis	Sérum
@	Point de congélation	Méthode interne SLE / LAIT PC 08008 - Spectrométrie Infrarouge - IRTF - Conductimétrie	X			
	Lactose	Méthode interne - Spectrométrie infrarouge IRTF	X	X		X
	Lipolyse	Méthode interne - Spectrométrie infrarouge IRTF	X			
@	Matière grasse	Méthode interne SLE / LAIT PC 08008 - Spectrométrie Infrarouge IRTF	X	X		X
@	Matière protéique	Méthode interne SLE / LAIT PC 08008 - Spectrométrie Infrarouge IRTF	X	X		X
@	Cellules somatiques	Méthode interne SLE / LAIT PC 08008 - Comptage instantané fluoro-opto électronique	X	X	X	X
	Urée	Méthode interne - Spectrométrie infrarouge IRTF	X	X		
Forfaits - Analyses automatisées						
1 paramètre au choix						
2 paramètres au choix						
3 paramètres au choix						
4 paramètres au choix						
5 paramètres au choix						
6 paramètres au choix						
7 paramètres au choix						

Hors forfait - Analyses automatisées

Acides gras (pack de 14 AG) - sur lait de vache uniquement
 Méthode interne - Spectrométrie infrarouge

Cofrac sur lait de vache	Paramètres et méthodes		Lait de vache	Lait de chèvre	Lait de brebis	Sérum
Analyses de référence						
	Point de congélation	Méthode interne - Cryoscopie	X	X	X	X
@	Matière protéique	NF V04 - 216 - Complexométrie (Noir Amido) - Spectrométrie UV/Visible	X	X		
@	Matière grasse	NF ISO 19662 - Méthode acido-butyrométrique	X	X		
	pH	Méthode interne	X	X	X	X
	Urée	Méthode interne - pHmétrie différentielle	X	X		
Analyses microbiologiques et autres auto-contrôles						
	Coliformes à 30°C (totaux)	Méthode interne - Pétrifilm validé AFNOR 3M01/02-09/89A (24 h à 30°C) - Dénombrement	X	X	X	X
	Coliformes thermotolérants à 44°C (fécaux)	Méthode interne - Pétrifilm validé AFNOR 3M01/02-09/89C (24 h à 44°C) - Dénombrement	X	X	X	X
	<i>Escherichia coli</i>	Méthode interne - Pétrifilm validé AFNOR 3M 01/08-06/01 (24h à 42.5°C) - Dénombrement	X	X	X	X
@	Micro-organismes à 30°C	Méthode interne SLE / LAIT ME 08004 - Comptage instantané d'UFC par cytométrie en flux	X			
	Micro-organismes à 30°C	Méthode interne - Pétrifilm validé AFNOR 3M 01/01-09/89 (72h à 30°C) - Dénombrement	X	X	X	X
	Micro-organismes aérobies thermorésistants	Méthode interne - Pétrifilm validé AFNOR 3M 01/01-09/89 (thermisation puis incubation 72 h à 30°C) - Dénombrement	X	X	X	X
	Micro-organismes psychrotrophes	Méthode interne - Pétrifilm validé AFNOR 3M 01/01-09/89 (10 j à 6.5°C) - Dénombrement	X	X	X	X
@	Spores de <i>Clostridium tyrobutyricum</i>	Méthode interne SLE / LAIT ME 08001 - Détermination du nombre le plus probable	X	X	X	X
	<i>Staphylococcus</i> à coagulase positive	Méthode interne - Pétrifilm validé AFNOR 3M 01/09-04/03 B (24 h à 37°C puis confirmation) - Dénombrement	X	X	X	
@	Inhibiteurs et antibiotiques - Dépistage	Méthode interne SLE / LAIT ME 08002 - Acidification sur gélose utilisant <i>Bacillus stearothermophilus</i>	X			
@	Antibiotiques - Confirmation	Méthode interne SLE / LAIT ME 08003 - Test immunochromatographique	X			

Autres matrices que le lait

Spores de <i>Clostridium tyrobutyricum</i> sur autres matrices	Méthode interne selon CNERNA - Détermination du nombre le plus probable
Dénombrement des levains et autres matrices	Méthode interne - Coloration bleu de méthylène

Formation des chauffeurs préleveurs

Aptitude aux bonnes pratiques de prélèvement d'échantillons de lait avec visite du laboratoire, formation théorique et évaluation des acquis - de 10H à 17H00 (repas compris), par personne

Fournitures

Flacons aseptiques de 60 mL bouchon souple (par carton de 500 flacons)

Flacons non stériles de 35 mL avec conservateur (par carton de 900 flacons)

Flacons non stériles de 30 mL (par carton de 900 flacons)



VINS ET SPIRITUEUX



Lda
39
LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA



Accréditation
n° 1-0656
portée
disponible
sur www.cofrac.fr

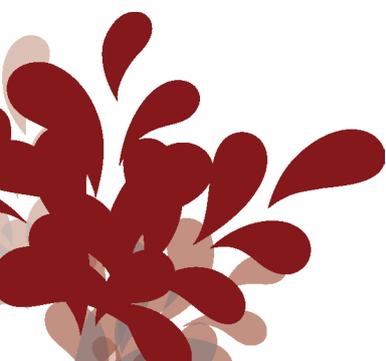
Vins et Spiritueux

Les analyses du secteur Œnologie interviennent dans le **suivi de la vinification** dès les contrôles de maturité et les vendanges jusqu'à la mise sur le marché du produit. Le secteur délivre des **analyses officielles** (dans le cadre des AOC et pour les concours de dégustation), ainsi que des **certificats à l'exportation**.

Le secteur Œnologie est également mis à contribution dans le cadre de **programmes de recherche** en collaboration avec l'Institut Français de la Vigne et du Vin, la Société de Viticulture du Jura et du Comité Interprofessionnel des Vins du Jura sur des thématiques visant à l'**amélioration des vins du terroir**.

Sommaire

Modalités pratiques.....	37
Analyses à la carte - chimie	
Fermentation malolactique.....	38
Acides et acidités.....	38
Sucres.....	38
SO ₂	38
Alcool.....	38
Composés phénoliques.....	38
Autres.....	39
Métaux et minéraux.....	39
Analyses à la carte – autres.....	39
Analyses physiques.....	39
Analyses de micro-organismes.....	39
Tests et essais.....	39
Analyses forfaitaires	
Moûts.....	39
Fins de fermentations alcooliques.....	39
Check-up.....	39
Forfaits de mise en bouteille	
Analyses concours.....	40
Analyses en suivi de lot.....	40
Analyses à l'exportation.....	40
Conventions d'analyses.....	40
Conseil œnologique.....	41
Prestations diverses.....	41



Modalités pratiques pour les analyses De vins et spiritueux

Critères d'acceptation des échantillons

Pour les vins tranquilles, un minimum de 200 ml est nécessaire (flacons disponibles au laboratoire). Pour les **vins de liqueur ou de paille, un minimum de 37,5 cl est nécessaire**. Les échantillons doivent être conditionnés **sous verre, les conditionnements sous plastique seront refusés**.

L'échantillon doit être identifié et accompagné d'un **bon de commande** (disponible à l'accueil du LDA39) comportant vos coordonnées, le type de produit et les analyses à réaliser. Nos techniciens sont à votre service pour vous aider dans cette démarche.

Prélèvement

Le prélèvement peut être effectué par le demandeur ou un technicien du laboratoire. L'acheminement de l'échantillon peut se faire par voie postale.

Vous pouvez déposer vos échantillons sur plusieurs sites :

- Au LDA39 à Poligny
- Au Conseil Départemental – Entrée 2 - 2 rue Louis Rousseau - Service Courrier à Lons Le Saunier (collecte par le LDA39 tous les jours à 8h00). Prévenir le LDA39 la veille.
- Aux Établissements VOISIN à Voiteur (collecte par le LDA39 le jeudi matin à 10h00).

Il est recommandé **d'acheminer les échantillons dans les 24 heures après prélèvement**. Pour la bonne réalisation de vos analyses, **la présence d'acide ascorbique, de sorbate de potassium, d'acide sorbique ou salicylique doit impérativement nous être signalée**.

Le LDA39 se réserve le choix de la méthode la plus appropriée à l'échantillon et au contexte de la demande.

Délais de résultats

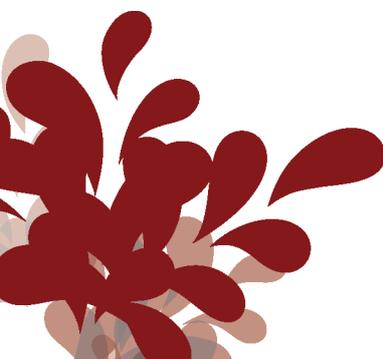
Le service œnologie est ouvert du lundi au vendredi avec des permanences le samedi pendant la période des vendanges.

Le délai d'édition des rapports d'analyses standards est inférieur à 48h.

Contacts

oenologie-lda39@jura.fr

lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Fermentation malolactique

Cofrac		
	Acide lactique	Méthode enzymatique
@	Acide L-malique	Méthode interne OENO / VIN ME 08023 - Méthode enzymatique
	Etat de la fermentation malolactique	Méthode enzymatique

Acides et acidités

Cofrac		
@	Acide sorbique (recherche)	Méthode interne OENO / VIN ME 08009 - Chromatographie papier
	Acide ascorbique (analyse sous-traitée à un laboratoire partenaire)	
	Acide salicylique (analyse sous-traitée à un laboratoire partenaire)	
	Acide tartrique	Colorimétrie
	Acidité acétique (vinaigre)	Potentiométrie manuelle
@	Acidité totale	Méthode interne OENO / VIN ME 08020 - Potentiométrie automatisée ou Recueil OIV - Potentiométrie manuelle
@	Acidité volatile	Méthode interne OENO / VIN ME 08022 - Spectrophotométrie - UV-visible automatisée Recueil OIV - Distillation par entraînement à la vapeur / Titrimétrie
@	Acidité volatile (vins de paille >1,20)	Recueil OIV - Distillation par entraînement à la vapeur / Titrimétrie
@	pH	Méthode interne OENO / VIN ME 08020 - Potentiométrie - automatisée ou Recueil OIV - Potentiométrie manuelle
Contrôle acidités-malo		
	Acidité volatile et totale - pH - état de la fermentation malolactique - Forfait (remise 30% p/r tarifs indiv.)	

Sucres

Cofrac		
@	Sucres fermentescibles (glucose + fructose)	Méthode interne OENO / VIN ME 08023 -
@	Sucres fermentescibles (glucose + fructose) > 5 g/l	Méthode enzymatique
@	Sucres fermentescibles (glucose + fructose) - Paille, Macvin	Méthode interne OENO / VIN ME 08096 - Méthode infrarouge - Spectrométrie réflectance proche IR automatisée
	Sucres totaux (glucose + fructose + saccharose)	Méthode enzymatique
	Sucres moût	Réfractométrie ou densimétrie

SO2

Cofrac		
	Dioxyde de soufre libre (SO2 libre)	Iodométrie
	Dioxyde de soufre libre (SO2 libre)	Recueil OIV - Frantz Paul - Entraînement, oxydation, titrimétrie
@	Dioxyde de soufre total (SO2 total)	Méthode interne OENO / VIN ME 08023 - Spectrophotométrie UV-visible automatisée
@	Dioxyde de soufre total (SO2 total)	Recueil OIV - Frantz Paul - Entraînement à chaud, oxydation, titrimétrie
	Dioxyde de soufre libre et total (SO2 libre et total)	Iodométrie et spectrophotométrie UV-visible automatisée
	Dioxyde de soufre libre et total (SO2 libre et total)	Recueil OIV - Frantz Paul - Entraînement, oxydation, titrimétrie

Alcool

Cofrac		
@	Titre alcoométrique volumique (sauf crémant)	Méthode interne OENO / VIN ME 08096 - Méthode infrarouge - Spectrométrie réflectance proche IR automatisée
@	Titre alcoométrique volumique (crémant)	
@	Titre alcoométrique volumique (pailles, Macvin)	
@	Titre alcoométrique volumique (pailles, Macvin, vins en fermentation)	Recueil OIV - Distillation - Densimétrie électronique
	Titre alcoométrique volumique apparent (alcools forts)	Densimétrie électronique
	Méthanol (analyse sous-traitée à un laboratoire partenaire)	

Composés phénoliques

Intensité colorante (A420 + A520 + A620)	Spectrophotométrie
Indice phénolique total (IPT) - sur vin ou moût	
Indice phénolique total (IPT) - sur raisin	
Anthocyanes - sur raisin	Méthode interne
Anthocyanes - sur vin ou sur moût	Méthode interne

Métaux et minéraux

Fer	Colorimétrie thiocyanate
Cuivre	ICP
à l'unité : Calcium, Potassium, Plomb	

Autres

Diglycoside de malvidol (recherche)	Chromatographie papier
Ethanal	IRTF
Azote assimilable sur moût	
Azote assimilable (alpha aminé + ammoniacal)	Méthode enzymatique

Analyses physiques

Cofrac		
@	Extrait sec total (si masse volumique non demandée)	Recueil OIV - Densimétrie électronique (calcul)
@	Extrait sec total (si masse volumique demandée)	
	Gaz carbonique (CO ₂)	Carbodoreur
	Oxygène dissous	Méthode interne - Luminescence (LDO)
@	Masse volumique	Recueil OIV - Densimétrie électronique
@	Surpression	Recueil OIV - Aphométrie
	Turbidité	Turbidimétrie

Analyses de micro-organismes

Dénombrement de levures sous microscope	Lecture directe
Dénombrement de levures et moisissures par culture	NF V 08-059 - Culture sur gélose - délai 5 jours
Détection de bactéries acétiques	Méthode de Gram - délai 12h à 24h
Dénombrement bactéries acétiques	Culture sur gélose - délai 4 jours
Examen microscopique	Méthode interne
Dénombrement de levures <i>Brettanomyces</i>	Culture sur gélose - délai 7 jours
Dénombrement de levures / Viabilité	Méthode interne - Cytométrie en flux
Dénombrement de levures	Culture sur gélose - délai 2 jours
Dénombrement des bactéries totales	Culture sur gélose - délai 10 jours
Dénombrement de bactéries lactiques	Culture sur gélose - délai 10 jours

Tests et essais

Analyse de trouble/dépôt	Méthode interne
Essais de collage	Méthode interne
Dégustation simple	
Dégustation avec description détaillée	
Indice de colmatage (avant filtration) (75 cl nécessaire)	Méthode interne
Tenue à l'air	Méthode interne
Tenue au froid	Méthode interne
Test protéique	Méthode interne
Test minicontact et température de saturation (stabilité tartrique des vins)	
Test stabilité couleur	Méthode interne

Analyses forfaitaires - Remises de 20 à 40% par rapport aux tarifs individuels

Moûts

Bilan moût	Acidité totale - pH - sucres moût - alcool potentiel
Bilan moût-azote	Acidité totale - pH - sucres moût - alcool potentiel - azote assimilable
Contrôle acidités moûts de crémant	Potassium - acidité tartrique - pH - acidité totale - acide L-malique

Fins de fermentations alcooliques

Mini bilan FA (densité <1000)	Acidité volatile et totale - pH - sucres fermentescibles - titre alcoométrique volumique - alcool potentiel
Mini bilan FA (densité >1000)	Acidité volatile et totale - pH - sucres fermentescibles - titre alcoométrique volumique - alcool potentiel

Check-up

Complète	Acidités volatile et totale - pH - sucres fermentescibles - titre alcoométrique volumique - fermentation malolactique - tenue à l'air
Complète SO₂	Complète - dioxyde de soufre (libre et total)
Complète SO₂ - liquoreux ou sucres fermentescibles (>15g/L)	Complète - dioxyde de soufre (libre et total)
Complète Paille - Macvin	Acidité volatile - titre alcoométrique volumique - sucres fermentescibles - dioxyde de soufre total

Forfaits de mise en bouteille (remise de 20 à 40% par rapport aux tarifs individuels)

Mini mise	Acidité volatile - sucres fermentescibles - titre alcoométrique volumique - pH - SO2 libre et total
Totale mise (blancs)	Mini Mise - fermentation malolactique - test protéique
Jaune mise	Acidité volatile - titre alcoométrique volumique - éthanal
Tradition mise	Acidité volatile - titre alcoométrique volumique - test protéique - SO2 total
Florale mise (pour vins rosés et blancs floraux)	Mini mise - fermentation malolactique - test protéique - stabilité tartrique

Analyses Concours de Paris : remise de **10%** suivant le type d'échantillon et de l'analyse

Analyses en suivi de lot (si analyse complète en fin de fermentation alcoolique) : remise de **10%** sur toutes les analyses concernant ce lot

Analyses à l'exportation

- > une bouteille complète et bouchée de 75cl en présentation commerciale,
- > si analyses en sous-traitance : deux bouteilles complètes et bouchées de 75cl en présentation commerciale,
- > indiquer sur le bon de commande le numéro de lot correspondant au lot expédié.

Exportation Japon - vins tranquilles secs

SO2 total + titre alcoométrique volumique + acide sorbique

Exportation Chine - vins tranquilles secs

Acidité totale + acidité volatile + glucose + fructose + SO2 total + titre alcoométrique volumique + acide sorbique

Exportation Brésil - vins tranquilles secs

Acidité totale + sucres totaux + acidité volatile + titre alcoométrique volumique + extrait sec réduit

Méthanol, sulfates et autres paramètres (analyse sous-traitée à un laboratoire partenaire)

Exportation tous pays (sauf Chine, Japon, Brésil) - vins tranquilles secs

Acidité totale + acidité volatile + glucose + fructose + SO2 total + titre alcoométrique volumique

Conventions d'analyses

Surveillance des vins en élevage

Acidité volatile

Par prélèvement

de 10 à 49 pièces - remise 4%

de 50 à 249 pièces - remise 6%

de 250 à 499 pièces - remise 10%

de 500 à 749 pièces - remise 15%

plus de 750 pièces - remise 20%

Suivi des savagnins en vieillissement

Acidité volatile + éthanal

Par prélèvement

de 10 à 49 pièces - remise 4%

de 50 à 249 pièces - remise 6%

de 250 à 499 pièces - remise 10%

de 500 à 749 pièces - remise 15%

plus de 750 pièces - remise 20%

Ensemencements savagnins

Analyses préalables à l'ensemencement des savagnins

Pack MISE SOUS VOILE - 8 paramètres : Acidité volatile + pH + glucose + fructose + SO2 libre et total + CO2 + titre alcoométrique volumique + FML

Dénombrement de bactéries acétiques

Culture sur gélose - délai 4 jours

Levure de voile liquide

1 dose (tarif hors convention « Suivi des Savagnins en vieillissement »)

1 dose (tarif en convention « Suivi des Savagnins en vieillissement »)

Conseil œnologique

Contrat d'appui œnologique : Une présence renforcée à vos côtés tout au long de l'année

Contrat d'appui œnologique < 2 ha

Contrat d'appui œnologique de 2 à 5 ha

Contrat d'appui œnologique de 5 à 10 ha

Contrat d'appui œnologique de 10 à 15 ha

Contrat d'appui œnologique de 15 à 25 ha

Prestations diverses

Préparation d'un pied de cuve bactéries lactiques (FML)

Edition de certificats complémentaires au rapport d'analyses (exportation, etc...)

Pipettes stériles (en paquet de 25)



SANTÉ ANIMALE



Lda
LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA
39



Accréditation
n° 1-0656
portée
disponible
sur www.cofrac.fr

Santé Animale

Le Secteur Santé animale réalise, à la demande des vétérinaires, des éleveurs, des techniciens ou de tout autre demandeur, les **autopsies, examens parasitaires, bactériologiques et autres analyses complémentaires** sur tout animal malade ou mort, en vue de **mettre en évidence la ou les causes de pathologie**.

Les spécialistes du secteur apportent **un appui technique** aux intervenants demandeurs d'analyses pour le choix des recherches et pour l'interprétation des résultats qui vont orienter la nature des prescriptions ou des conseils.

Le Secteur **Pathologie aquacole** est spécialisé dans l'examen de **l'état sanitaire des poissons d'eau douce**, tant en élevage qu'en milieu sauvage, assurant diverses analyses sur **poissons, batraciens, crustacés** comme la virologie, la bactériologie, la parasitologie

Le secteur **Pathologie apicole** est à l'écoute des apiculteurs et des organismes œuvrant en apiculture pour **répondre aux problèmes de mortalités**. Il propose de mettre en œuvre les moyens de **dépistage** adaptés à chaque maladie tout en les conseillant sur les modes d'échantillonnage et l'interprétation des résultats.

Le LDA39 fait partie des **2 réseaux des laboratoires agréés** pour les **diagnostics des maladies réglementées des poissons et des abeilles**.

Sommaire

Pathologie des mammifères et des oiseaux

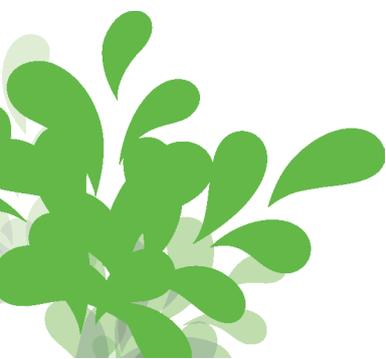
Modalités pratiques.....	45
Autopsies animaux d'élevage - animaux de loisir	46
Autopsies faune sauvage	46
Parasitologie	47
Identification d'arthropodes, d'helminthes.....	47
Bactériologie	47
Toxicologie	47
Examens urinaires	48
Immunologie – Sérologie.....	50
Biologie moléculaire (PCR)	51

Pathologie aquacole

Modalités pratiques.....	52
Poissons – Batraciens.....	54
Écrevisses.....	55

Pathologie apicole

Modalités pratiques.....	56
Abeilles	57



Modalités pratiques pour la Santé Animale (mammifères et oiseaux)

Critères d'acceptation des échantillons

Tout prélèvement doit être accompagné :

- d'un **bon de commande d'analyse avec les renseignements obligatoires** des coordonnées du/des préleveurs, client, destinataire(s), payeur avec le descriptif précis du ou des échantillon(s), leur(s) identification(s) sans oublier l'âge des animaux et la commande d'analyse(s).
- **obligatoirement de la date de prélèvement et bien identifier chaque échantillon** sur son conditionnement, sans ambiguïté, avec une marque indélébile.

Prélèvements

Les prélèvements sont effectués **sous la responsabilité du préleveur et avec les conseils du laboratoire**. La **valeur d'interprétation des résultats d'analyses est totalement dépendante de leur bonne réalisation**. Chaque analyse implique des **critères précis de prélèvements** (le laboratoire vous les transmettra sur simple demande). Certains critères sont néanmoins communs à un certain nombre d'échantillons et indispensables à respecter. Vous pouvez consulter nos « recommandations sur les prélèvements » sur notre site internet (www.lda39.fr).

Prélèvements biologiques pour bactériologie

Tout prélèvement en vue d'un examen bactériologique doit être réalisé en **respectant les règles d'hygiène ou d'asepsie adaptées à sa nature**.

Conservation à +5°C (±3°C) ou température ambiante si le germe recherché est sensible au froid (ex : Pasteurelles).

L'**acheminement au LDA39** doit se faire de préférence **le jour même** ou dans les 48h au plus tard. Pour les laits de mammite : si le délai de réception est supérieur à 48 heures, faire un prélèvement dans un tube avec conservateur acide borique (fourni par le LDA39). Le bronopol ne convient pas pour ce type d'analyse.

Prélèvements pour immunologie (sérologie-virologie) et biologie moléculaire

Le sang peut être prélevé sur tube sec (récolte du sérum) ou avec un anticoagulant EDTA (récolte du plasma ou sang total – agitation lente pour le sang total à 180° à faire 3 fois au moment du prélèvement). Remplir le tube aux ¾. Vérifier la date de péremption du matériel utilisé. Conserver les tubes de sang pour sérologie à température ambiante >2°C et <25°C et les sangs sur anticoagulant vers +5°C (±3°C).

Transmettre les prélèvements de préférence dans les 48h au LDA39 soit par la navette mise en place dans les cabinets vétérinaires, soit par le service **Chronopost** de retour en ligne (nous contacter). L'aspect du sang à la réception définira l'acceptation pour analyse.

Les délais maximaux acceptables de mise en œuvre de l'extraction des acides nucléiques après prélèvement pour les analyses PCR sont de 8 jours pour la BVD (sang sur tube sec) et 10 jours pour la FCO (sang sur EDTA).

Sur les laits, les délais acceptables pour la PCR sont de :

- 48 heures en absence de conservateur,
- 8 jours si conservateur bronopol.

Les laits pour sérologie doivent être acheminés dans :

- les 48h en l'absence de conservateurs
- les 96h avec du bronopol

Pour des délais plus longs, ils doivent être congelés.

Prélèvements pour les examens parasitaires (coproscopie)

50 à 200 g de fèces récoltées juste après émission et conservées :

- soit à température ambiante en cas de réception < 24h
- soit à +5°C en cas de réception > 24h (sauf pour les recherches de protozoaires flagellés : température ambiante).

Pour les recherches de strongles respiratoires : délai réduit à 24h avant analyse.



Modalités pratiques pour la Santé Animale (mammifères et oiseaux) - Suite

Matériel de prélèvement

Le LDA39 tient à disposition des conditionnements adaptés à chaque type de prélèvement : tubes secs pour sang avec gel séparateur (pour les cabinets vétérinaires travaillant avec d'autres laboratoires, utiliser exclusivement nos modèles de tubes secs avec gel séparateur) ou avec anticoagulant EDTA, aiguilles, étui carton de 10 tubes, flacons stériles 40 ou 180 mL, écouvillons stériles, tubes avec conservateur acide borique pour lait de mammite, boîte plastique pour bactériologie sur fèces. Des modèles de bons de commande sont à votre disposition au LDA39 et certains sont téléchargeables sur notre site internet (déclaration d'avortement, général santé animale, spécifiques poissons, écrevisses ou abeilles - faire la demande pour les liasses d'examens sérologiques de 6 ou 20 animaux).

Pour tout renseignement plus précis relatif aux modalités spécifiques de prélèvements pour chaque type d'analyse, s'adresser au responsable de secteur.

Les autopsies

Merci de prévenir le laboratoire de cette commande d'analyses et de fournir les commémoratifs si possible par écrit dans les plus brefs délais.

Pour les autopsies à l'équarrissage, attacher une pancarte rigide autour du cou de l'animal avant enlèvement indiquant « autopsie LDA39 » et prévenir le service d'équarrissage dès la mort de l'animal du souhait d'une autopsie afin de réduire les délais de ramassage. Prévenir immédiatement le LDA39 qui vous donnera les disponibilités.

Attention : l'équarrissage est fermé le samedi et les autopsies ne peuvent pas avoir lieu ce jour. Les délais acceptables entre la mort et l'autopsie sont de 48h, sans limite pour certains motifs, hors examen bactériologique. Le LDA39 n'a pas nécessairement la possibilité d'assurer toutes les autopsies demandées à l'équarrissage, il essaie néanmoins de faire au maximum.

Le LDA39 est habilité à réaliser des autopsies dans le cadre d'expertises judiciaires.

Délais

Les examens sérologiques et de biologie moléculaire sont tous réalisés au moins une fois par semaine. Les examens parasitaires sont réalisés tous les jours.

Les examens bactériologiques nécessitent un délai compris entre 2 et 8 jours selon le type de germe recherché. Les autopsies sont réalisées tous les jours d'ouverture du laboratoire.

Contact

santeanimale-lda39@jura.fr

lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Autopsies animaux d'élevage - animaux de loisir
 (les tarifs des autopsies correspondent à des analyses standardisées. Pour toute demande au-delà de ces protocoles, tarifs sur devis à façon (ex : expertise orienté avec histologie, toxicologie...))

Petits animaux < 10 kg (agneaux, cabris, volailles, pigeons, lapins, chats,...) - <i>le lot</i>
Moyens animaux 10 à 80 kg (veaux, ovins, caprins, porcins, chiens,...) - <i>l'unité</i>
Moyens animaux 80 à 250 kg (jeunes bovins, porcs adultes...) - <i>l'unité</i>
Grands animaux (bovins, équins...) - <i>l'unité</i>

* frais de déplacement à l'équarrissage inclus

Frais de déplacement à l'équarrissage de St Amour

Forfaits particuliers

Veau de moins de 1 mois : autopsie, bactériologie, trikit, crypto selon commémoratifs et lésions
Avorton : autopsie, bactériologie, mycologie (hors sérologie et hors PCR)

Prestations diverses

Examen macroscopique d'organes
Décérébration petits et moyens animaux
Décérébration bovins adultes - équins
Élimination de cadavres selon les espèces : selon les articles L226-1 à L226-10 du code rural, l'élimination des cadavres s'effectue par un prestataire désigné par département :
* ruminants
* chevaux et ânes
* animaux de loisir (chiens, chats, etc...)
* moutons ou chèvres sans n°EDE
* animaux de basse-cour
Fixation dans le Formol ou Ethanol pour histologie ou PCR

Autopsies faune sauvage

Petits animaux (oiseaux sauvages...) - <i>le lot</i>
Moyens animaux (renards, lièvres, blaireaux...) - <i>l'unité</i>
Galliformes de montagne (grand tétras) / Protocole OFB, Vademecum - <i>l'unité</i>
Gros animaux sauvages (chevreuil, sanglier, chamois, cerf, ...) - <i>l'unité</i>
Gros animaux sauvages (lynx, loup), réseau grands prédateurs - <i>l'unité</i>

Divers

Enregistrement d'un échantillon sanguin pour sérothèque - <i>par animal</i>
Réalisation d'un microtube de sérum pour sérothèque
Conservation d'un microtube de sérum - <i>par an</i>
Conservation de rate à -20°C - <i>par an</i>
Organothèque et centrifugation (lynx, loup...) : 1 lot d'organes - <i>par animal et par an</i>

Parasitologie

Recherche de parasites dans les téguments ou organes divers	
Recherche d'œufs et de larves de parasites dans les fèces	Méthode qualitative et quantitative par flottaison au sulfate de zinc
Recherche de larves de strongles respiratoires dans les fèces	Méthode Baermann
Recherche d'œufs et de larves de parasites dans les fèces d'animaux sauvages	Méthode qualitative et quantitative au sulfate de Magnésium
Recherche de parasites du sang sur frottis colorés	
Recherche de cryptosporidies (semi quantitatif)	Coloration de Ziehl
Recherche de protozoaires (<i>Giardia</i> , <i>Trichomonas</i>) - à l'état frais	
Recherche de protozoaires (<i>Giardia</i> , <i>Trichomonas</i>) - après enrichissement	
Recherche d' <i>Echinococcus multilocularis</i> dans un intestin	Grattage de l'intestin
Dosage du pepsinogène sanguin sur sérum individuel bovin*	

*Analyse réalisée par le LVD25 hors frais de gestion de la sous-traitance à 10.19€

Recherche de champignons

Culture sur milieux spéciaux	
Dermatophytes	Culture et identification par examen direct

Identification d'arthropodes (insectes,...), d'helminthes (vers,...)

Diagnose - le lot

Bactériologie

Bactérioscopie par coloration spécifique

Coloration de Gram	
Paratuberculose, tuberculose	Ziehl
Autres	

Recherche de *Listeria*

Préparation, recherche de <i>Listeria spp</i>	Méthode Vidas
Identification de l'espèce	

Recherche de Salmonelles

Fourniture d'1 kit type chiffonnette humide	
Préparation, recherche de <i>Salmonella spp</i>	Méthode Vidas
Identification et sérotypage	
Sérotypage de salmonelle à partir d'une colonie isolée sur boîte	

Autres germes aérobies (dont colibacilles, *Dermatophilus*...)

Ensemencement	
Isolement, identification (le germe)	
Identification de souche	Maldi-Tof Vitek MS
Dénombrement <i>E. coli</i>	
Typage <i>E. coli</i> (F5, F17, F41, CS31A) - forfait	Agglutination

Germes anaérobies ou exigeants en CO2 (*Histophilus*)

Ensemencement sur milieu spécifique	
Isolement, identification	
Dénombrement d'anaérobies	

Antibiogramme

1 à 8 disques	Diffusion sur gélose selon Norme NFU 47-107
9 à 16 disques	Diffusion sur gélose selon Norme NFU 47-107

Forfait lait de mammité

Germes aérobies	Semi-quantitatif - recherche et identification jusqu'à 3 germes
-----------------	---

Forfait fèces de veau

Colibacilles, salmonelles, anaérobies	Recherche et identification hors typage de <i>E.coli</i>
---------------------------------------	--

Forfait fèces de vache

Anaérobies, salmonelles	Recherche et identification
-------------------------	-----------------------------

Forfait lot de 3 organes et plus

Recherche de germes en fonction des commémoratifs

Forfait agents de diarrhée de veau

Recherche des agents de diarrhée de veau (<1 mois) sur fèces : trikit, crypto, colibacilles, salmonelles, anaérobies, typage <i>E.coli</i> , antibiogramme
--

Examens urinaires

Cytologie urinaire
Examen cyto bactériologique (culot, bactérioscopie, bactériologie hors antibiogramme) - forfait ECBU

Immunologie - Sérologie

Immunosérologie sur lait

Cofrac	Espèce	Méthode	Notice Fournisseur	Matrice	Qtté d'éch.
Besnoïtiose	Bovin	ELISA	IDVet	Individuel ou Mélange	1 à 9 10 et plus
@ Brucellose	Bovin	ELISA	IDEXX	Mélange	
Diagnostic de gestation	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	IDEXX	Individuel	
Fasciolose	Bovin	ELISA	IDEXX	Mélange	1 à 4 5 et plus
Fièvre Q ou Rickettsiose	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	AB	Individuel ou Mélange	
@ Hypodermose (Varron)*	Bovin	ELISA	Prestation externe	Mélange	
@ IBR (Ac Totaux)	Bovin	ELISA	IDEXX	Mélange	
@ Leucose	Bovin	ELISA	IDEXX	Mélange	
@ Maladie des muqueuses - BVD-MD/BD (P80)	Bovin / Ovin	ELISA**	IDVet	Individuel ou Mélange	
Néosporose	Bovin	ELISA	IDVet	Individuel ou Mélange	1 à 9 10 et plus
Ostertagiose (uniquement à l'automne)	Bovin	ELISA	INDICAL Svanova	Mélange	1 à 4 5 et plus
Salmonella Dublin (0:9)	Bovin	ELISA	IDVet	Individuel ou Mélange	
Salmonella Dublin (Ac Totaux)	Bovin	ELISA	IDVet	Mélange	

* réalisée par le LIDAL74 / Accréditation n°1-0600, portée disponible sur www.cofrac.fr, hors frais de gestion de sous-traitance

** Protocole long : dépistage prévalence ≥ 2% - Protocole court : dépistage prévalence ≥ 10%

Sérologie sur sang

Prise en charge d'un échantillon de sang
Récolte de sérum (sans sérothèque) - Toutes espèces - par tube
Reprise de sérum de sérothèque pour analyse - Toutes espèces - pas de frais de dossier ajouté

Cofrac	Maladie	Espèce	Méthode	Notice Fournisseur	Matrice	Qtté d'éch.
	Besnoïtiose	Bovin	ELISA	IDVet	Individuel	1 à 9 10 et plus
	Besnoïtiose	Bovin	ELISA	IDVet	Mélange de 10	
	Border disease -BD	Ovin	ELISA p80	IDVet	Individuel	
@	Brucellose	Bovin/Ovin /Caprin	Epreuve à l'antigène tamponné EAT- NF U 47-003	IDEXX	Individuel	
@	Brucellose*	Bovin/Ovin /Caprin	Fixation du complément FC- NF U 47-004	Prestation externe	Individuel	1 à 9 10 à 49 50 et plus
@	Brucellose	Bovin	ELISA	IDEXX	Individuel	
@	Brucellose	Bovin	ELISA	IDEXX	Mélange	
	Chlamydiose	Bovin/Ovin /Caprin/Porcin/Cv	ELISA	IDVet	Individuel	1 à 9 10 et plus
	Diagnostic de gestation***	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	IDEXX	Individuel	1 à 9 10 à 19 20 et plus
	Fasciolose	Bovin/Ovin	ELISA	IDEXX	Individuel ou Mélange	1 à 4 5 et plus
@	Fièvre Catarrhale Ovine FCO	Bovin/Ovin/Caprin	ELISA	IDVet	Individuel	1 à 9 10 et plus
@	Fièvre Q ou Rickettsiose	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	AB	Individuel	1 à 9 10 et plus
	Forfait Maladies abortives (FQ/Chlam/Néo/Sérologie Salmo)	Bovin	ELISA		Individuel	1 à 9 10 et plus
@	Hypodermose (Varron)*	Bovin	ELISA	Prestation externe	Individuel ou Mélange	
@	IBR Ac Totaux	Bovin	ELISA	IDEXX	Individuel	
@	IBR Ac Totaux	Bovin	ELISA	IDVet	Mélange	
@	IBR gB	Bovin	ELISA	IDVet	Individuel	
	IBR gE**	Bovin	ELISA	IDVet	Individuel	
@	Leucose	Bovin	ELISA	IDEXX	Individuel	
@	Leucose	Bovin	ELISA	IDEXX	Mélange	
@	Maladie des muqueuses - BVD-MD	Bovin	ELISA p80	IDVet	Individuel Mélange	
	Néosporose	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	IDVet	Individuel	1 à 9 10 et plus
	Paratuberculose**	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	Prestation externe	Individuel ou Mélange	1 à 9 10 et plus
	PI3 - virus Para Influenza III	Bovin	ELISA	Bio-X	Individuel	1 à 4 5 et plus
	RSV - virus syncytial respiratoire bovin	Bovin	ELISA	Bio-X	Individuel	1 à 4 5 et plus
	Salmonella Dublin (0:9)	Bovin	ELISA	IDVet	Individuel	1 à 9 10 et plus
	Schmallenberg	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	IDVet	Individuel	1 à 9 10 et plus
	Toxoplasmose**	Bovin/Ovin /Caprin	ELISA	Prestation externe	Individuel	

*réalisée par le LVD25 / Accréditation n°1-1198, portée disponible sur www.cofrac.fr, hors frais de gestion de sous-traitance

**Analyse réalisée par le LVD25 hors frais de gestion de sous-traitance

***Analyse réalisée par le LAVD76 hors frais de gestion de sous-traitance

Virologie sur sang, sur biopsie auriculaire

Cofrac	Maladie	Espèce	Méthode	Notice Fournisseur	Matrice
@	Maladie des muqueuses - BVD/MD	Bovin > 6 mois	ELISA - antigénémie E0/sérum	IDEXX	Sérum Individuel
	Maladie des muqueuses - BVD/MD	Bovin > 6 mois	ELISA - antigénémie E0/sang total	IDEXX	Sang total Individuel
@	Maladie des muqueuses - BVD/MD	Bovin tout âge	ELISA - antigénémie E0/biopsie	IDEXX	Biopsie

Agents de diarrhées de veaux

	Espèce	Méthode	Notice Fournisseur
Rotavirus + Coronavirus + Coli F5 = Trikit	Bovin	ELISA	Bio-X



Biologie moléculaire (PCR)

RT-PCR BVD : accréditation sur matrice sérum et biopsie auriculaire

Recherches de FCO, ehrlichiose, anaplasmose par PCR sur sang : uniquement sur sang total avec EDTA

Cofrac		Espèce	Méthode	Notice Fournisseur	Matrice	Qté d'éch.
@	BVD : Intro / Estives / Comices / Prophylaxie volontaire	Bovin > 3 mois	RT-PCR	AB	Sérums traités en mélange jusqu'à 10	par animal
		Bovin < 3 mois			Sérums individuels	par animal
@	BVD : Assainissements	Bovin	RT-PCR	AB	Sérums	par animal
	BVD : recherche sur rate	Toutes espèces	RT-PCR	AB	Individuel	
	BVD : recherche sur lait	Bovin	RT-PCR	AB	Individuel ou Mélange	
@	BVD : recherche sur biopsie auriculaire	Bovin	RT-PCR	AB	Individuel	par animal
					Traité en mélange jusqu'à 20	par animal
	Ehrlichiose (<i>Anaplasma phagocytophilum</i>) et <i>Anaplasma marginale</i> *	Bovin/Ovin /Caprin	PCR	Prestation externe	Sang total	par animal
	Ehrlichiose (<i>Anaplasma phagocytophilum</i>)*	Bovin/Ovin /Caprin	PCR	Prestation externe	Placenta, mucus vaginal	par animal
@	FCO : tout sérotype (BTVM)	Bovin/Ovin /Caprin	RT-PCR	AB	Sang total	1 à 9
						10 à 19
						20 à 49
						≥50
@	FCO : sérotypage - par sérotype (1-4-8)	Bovin/Ovin /Caprin	RT-PCR	AB	Sang total	
	MHE/EHDV	Bovin / Cervidé	RT-PCR	AB	Sang total	Suspicion clinia
						par animal
						Autres motifs
						1 à 9
						10 à 19
20 à 49						
≥50						
	Fièvre Q	Bovin/Ovin /Caprin	PCR		Placenta, mucus vaginal	
					Lait	
	Chlamydirose	Bovin/Ovin /Caprin	PCR	Prestation externe	Placenta, mucus vaginal	par animal
					Lait	
	Fièvre Q* + Chlamydirose*	Ovin /Caprin	PCR		Placenta, mucus vaginal	
	Toxoplasmose*		ELISA		Sérum individuel	
	Paratuberculose*	Bovin/Ovin /Caprin	RT-PCR	Prestation externe	Fèces	1 à 9
						10 et plus
	Salmonelle*	Bovin	PCR	Prestation externe	Lait, fèces	1 à 9
						10 et plus
					Placenta, mucus	par animal

*réalisée par le LVD25 [hors frais de gestion de sous-traitance à 10.19 € HT/dossier]

Modalités pratiques pour la Pathologie aquacole

Critères d'acceptation des échantillons

Les **échantillons doivent être traités dans les 48h après leur prélèvement** (date vérifiée sur le bon de commande) ou après la mort des poissons (si envoi de poissons entiers morts). Exceptionnellement et si la température ne dépasse pas 10°C, un délai de 72h peut être toléré. En cas de dépassement de ces délais, les prélèvements d'organes peuvent être congelés à -20°C durant 14 jours maximum avant mise en analyse.

Vous devez veiller à inscrire le **lieu d'origine des prélèvements sur chaque flacon** ainsi que les **espèces et classes d'âges concernées**.

La **température de l'eau au moment du prélèvement** doit être renseignée sur le bon de commande et être inférieure à 14°C pour respecter les conditions thermiques nécessaires à la qualification sanitaire.

Le LDA39 s'engage à **vous avertir immédiatement à la réception du colis** si un des critères obligatoires n'est pas respecté. Vous déciderez de la poursuite ou non des analyses; un document à nous retourner vous sera transmis à cet effet.

Prélèvements

Les **prélèvements** doivent être réalisés **selon certaines règles par une personne formée et qualifiée** (vétérinaire spécialisé en ichthyopathologie ou technicien DDETSPP). Cette personne définira votre plan d'échantillonnage conformément à la Décision d'exécution 2015/1554 du 11/09/2015 portant modalités d'application de la Directive 2006/88/CE. Pour connaître les personnes référentes en matière de prélèvement, s'adresser à la DDETSPP ou au GDS Section Aquacole Régionale de votre département.

Les prélèvements peuvent être :

- 10 poissons vivants ou morts entiers
- 10 liquides coelomiques*
- les organes (rate, rein, encéphale et/ou cœur) de 10 sujets mélangés dans le même flacon

*Cette matrice n'est pas encore validée pour la technique PCR et doit être traitée en culture cellulaire pour être accréditée.

La **qualité et la fiabilité des résultats d'analyses sont fondamentalement associées à la bonne réalisation des prélèvements**. Dès la programmation des prélèvements et au plus tard 48h avant l'envoi, merci de prévenir le laboratoire.

Maladies réglementées :

- NHI : Nécrose Hématopoïétique Infectieuse
- SHV: Septicémie Héorragique Virale
- KHV : Koï Herpès Virus (ou CyHV3)

Maladie non réglementée :

- NPI (Nécrose Pancréatique Infectieuse)
- VPC : Virémie printanière de la carpe
- CEV : Carp Edema Virus (maladie du sommeil de la carpe).

Conditionnement – expédition

Joindre impérativement notre bon de commande d'analyses, la dernière version à jour est disponible sur le site internet du laboratoire, dûment complété et signé à chaque envoi.

La température du colis doit rester entre **4 et 10°C** durant tout le transport. **Un petit flacon d'eau placé dans le colis contenant les échantillons** permettra de **relever la température à l'ouverture** de celui-ci au laboratoire. Choisir un transporteur express (livraison en 24 h).

Réalisation des analyses

Choix des méthodes : Dans le cadre du motif de **qualification sanitaire**, la **méthode PCR est privilégiée**, sauf avis contraire du client écrit sur le bon de commande.

Les analyses sont mises en œuvre selon les méthodes normalisées et le programme LAB GTA 32 du COFRAC.



Modalités pratiques pour la Pathologie aquacole - Suite

Envoi des résultats

Les rapports en format PDF par mail (ou éventuellement en format papier) **sont expédiés aux différents destinataires précisés sur le bon de commande** (en général : pisciculteur, GDS, DDETSPP, vétérinaire si préleveur libéral) aussitôt les analyses terminées.

Exception est faite en cas de **résultats positifs pour les maladies réglementées**, tous les résultats sont envoyés sous couvert de la DDETSPP qui a la responsabilité de prévenir le pisciculteur et le vétérinaire.

Les souches de virus de maladies réglementées sont envoyées systématiquement à l'**ANSES de Brest pour virothèque et séquençage**.

Les typages moléculaires des souches virales peuvent être effectués par l'ANSES de Brest à la demande.

Les demandes d'analyses regroupées à travers un GDS Aquacole peuvent bénéficier d'une offre de prix. Elles sont à adresser à la Direction du LDA39 et feront l'objet d'un devis ou d'une convention.

Autres espèces analysées en aquaculture

Le LDA39 réalise des analyses de **bactériologie, parasitologie, mycologie** et des recherches de divers **agents pathogènes** par la biologie moléculaire et/ou la culture cellulaire sur les **batraciens et les écrevisses** et toutes les espèces de **poissons d'eau douce**.

Délais

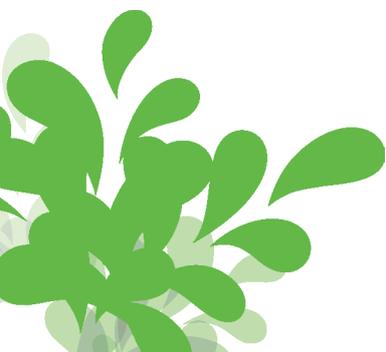
Le délai d'une analyse **NHI-SHV par méthode PCR est le plus rapide** : en routine, la fréquence de réalisation est **d'une fois par semaine avec obtention du résultat au maximum dans les 5 jours ouvrés**. En cas d'urgence exceptionnelle, consulter le laboratoire préalablement.

Le délai d'une analyse NHI-SHV (avec ou sans NPI) par isolement viral sur cultures cellulaires est de 15 jours pour les résultats négatifs. En cas de présence virale, le délai est variable, selon la nature des virus en cause.

Contacts

santeanimale-lda39@jura.fr

lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Préparation des échantillons

	Unités
Organes déjà prélevés ou alevins < 4cm ou liquides coelomiques	
Alevins de 4 à 6 cm ou poissons entiers	x 1

* non facturé lors de virologie associée à d'autres examens bactériologiques ou parasitaires

NHI, SHV, NPI (PCR ou culture cellulaire)

Cofrac			Unités
Méthode PCR (privilégiée en l'absence de consigne)			
@	NHI et SHV	ADIAVET IHN et VHS BIOX	10 poissons / mélange
@	NHI seule	ADIAVET IHN	10 poissons / mélange
@	SHV seule	ADIAVET VHS BIOX	10 poissons / mélange
	NPI	ADIAVET IPNV BIOX	10 poissons / mélange
Méthode cultures cellulaires			
	NPI - Recherche	Isolément viral avec et sans séroneutralisation préalable NPI sur RTG (confirmation par PCR en cas de positif - en plus)	10 poissons / mélange
	NHI et SHV - Recherche	NF U 47-220, NF U 47-221	10 poissons / mélange
@	NHI et SHV - Identification (seulement si recherche positive) par IF ou SN	NF U 47-220, NF U 47-221, OIE	

IHN-NHI : nécrose hématopoïétique infectieuse / **VHS-SHV** : septicémie hémorragique virale / **IPN-NPI** : nécrose pancréatique infectieuse

Autres agents pathogènes

Cofrac		Matrices	Unités
	CEV (Carp Edema Virus ou maladie du sommeil de la carpe)	qPCR - D'après Matras et al - 2016	Branchie (ou écouvillon branchies)
	KHV (Koï Herpès Virus)	qPCR - D'après Gilad et al - 2004	Organes internes
	VPC (Virémie Printanière de la Carpe)	qPCR - D'après Sharon C. Clouthier et al - 2021	Organes internes
Forfait carpes	CEV (Carp Edema Virus ou maladie du sommeil de la carpe)	qPCR - D'après Matras et al - 2016	Branchie (ou écouvillon branchies)
	KHV (Koï Herpès Virus)	qPCR - D'après Gilad et al - 2004	Organes internes
	VPC (Virémie Printanière de la Carpe)	qPCR - D'après Sharon C. Clouthier et al - 2021	
	Ranavirus	qPCR WT.M d'après Leung et al - 2017	Organes internes (foie / rate)
	Chytride - Batrachochytrium dendrobatidis	qPCR d'après M. Boyle et al. - 2004	Ecouvillon peau
	Chytride - Batrachochytrium salamandrivorans	qPCR d'après M. Blooi et al. - 2013	Ecouvillon peau
Forfait batraciens	Ranavirus	qPCR WT.M d'après Leung et al - 2017	organes internes
	Chytride - Batrachochytrium dendrobatidis	qPCR d'après M. Boyle et al. - 2004	Ecouvillon peau
	Chytride - Batrachochytrium salamandrivorans	qPCR d'après M. Blooi et al. - 2013	
	Perhabdovirus de perches et sandres	qPCR - Méthode Anses - LDA39 cPCR 4 cibles - Méthode Anses - LDA39	
	Recherche de présence virale	Lignées : EPC - RTG2 - BF2- par isolement viral sur une lignée cellulaire et par température (hors identification) hors frais de prélèvement d'organes	1 à 10 poissons / mélange
	Identification du virus par antisérum (IF ou SN)		
	Recherches multiples programmées		

Autopsie, parasitologie, bactérioscopie - Toutes espèces dont batraciens

	Unités
Elevage intensif (lot de 1 à 5 sujets)	forfait
Elevage extensif, espèces sauvages (lot 1 à 2 sujets)	forfait
Elevage extensif, espèces sauvages (lot 3 à 5 sujets)	forfait
Parasitologie recherche de Myxobolus sp(par digestion pepsique)	1 lot
Recherche de parasites du sang sur frottis ou calque d'organe coloré	
Recherche de parasites externes (frottis et examen microscopique - 1 à 5 sujet(s))	forfait

Autres prestations - Toutes espèces dont batraciens

	Unités
Prise de sang	par sujet
Anesthésie - forfait	1 à 50 sujets taille moyenne
	50 sujets et + taille moyenne
Récolte de sérum	à l'unité

Identification de germes présumés pathogènes - Toutes espèces dont batraciens

	Unités
Identification simple de germes - Ensemencement en milieu ordinaire aérobie et identification	
Bactérioscopie coloration de Gram	x 1
Antibiogramme 8 disques	
Aeromonas salmonicida - Identification	Individuel ou Mélange
Bactéries lactiques (Streptococcus, Lactococcus, Carnobacterium) - Identification	
Edwardsiella tarda - Identification	
Flavobacterium sp - Identification	
Flavobacterium - Ensemencement sur milieu spécifique	
Yersinia ruckeri - Identification du germe	
Renibacterium BKD - qPCR en sous-traitance	

Identification d'espèce

	Unités
Identification d'algues ou de phytoplancton	par espèce

Ecrevisses

Autopsie, parasitologie, bactérioscopie

Analyses pour un lot de 1 à 10 sujets d'une même espèce

Bactériologie

	Unités
Germes simples - Ensemencement sur milieu ordinaire et identification	lot de 1 à 10 sujets
Flavobactéries - Ensemencement sur milieu spécifique	

Mycologie

	Unités
Ensemencement sur milieu ordinaire et identification de germe simple	lot de 1 à 10 sujets
Fusariose - Identification	
Aphanomycose (agent de la Peste) suspicion clinique sur espèces autochtones par méthode qPCR d'après Vralstad et al - 2009	lot de 1 à 5 sujets
Aphanomycose (agent de la Peste) recherche de portage sain sur espèces exotiques par méthode qPCR d'après Vralstad et al - 2009	lot de 20 sujets

Modalités pratiques pour la Pathologie apicole

Commémoratifs

Les renseignements suivants doivent être joints aux prélèvements (bons de commande disponibles sur le site internet www.lda39.fr) :

- **Coordonnées** (nom/adresse/n° de téléphone/mail) du propriétaire ou de l'expéditeur si ce n'est pas le propriétaire, du préleveur, des différents destinataires du rapport d'analyses et du payeur,
- **Lieu(x) et date de prélèvement** (nom du rucher – commune – n° du rucher)
- **Types de prélèvement** : couvain, abeilles mortes, vivantes, asymptomatiques ou symptomatiques, à l'intérieur ou à l'extérieur de la colonie (bien identifier chaque prélèvement)
- **Nombre de colonies atteintes, symptômes** (abeilles traînantes devant la ruche, abeilles tremblantes sur le pas de vol, abeilles déformées, abdomens distendus, taches de diarrhée) **et mortalités** - début et évolution de maladie – présence de varroa visible sur les cadres
- **Interventions faites sur le rucher** au cours de l'année : traitements anti-varroa (date, matière active et type de traitement), nourrissements, autres traitements ou interventions
- **Historique du rucher** : trappes à pollen, transhumance, récoltes (type de récolte et quantité), cultures environnantes.

Prélèvements

- **Maladies des abeilles** : en priorité, prélèvement constitué d'abeilles vivantes présentant des signes ou comportements anormaux ou à défaut des abeilles mortes – au minimum, une 20aine d'abeilles – mais pour recherche d'acarapisose selon méthode OIE : 200 abeilles, taux d'infestation de varroa par lavage à l'alcool : 300 abeilles, numération de spores de nosema sp. sur abeille sans symptômes : 60 abeilles
- **Maladies du couvain** : 1 cadre ou 1 morceau de couvain (10 cm X 10 cm de préférence – ou au minimum, fragment contenant 15 larves et/ou nymphes dont l'aspect anormal motive la demande d'analyse)
- **Larves-nymphes** : 1 à plusieurs spécimens ayant un même aspect par microtube
- **Parasites - arthropodes** : plusieurs individus de chaque espèce, si possible à différents stades de développement (ex. : œufs, larves, nymphes, adultes).

Conditionnement

- **Couvain** : emballage primaire dans du papier journal ou enveloppe kraft – puis emballage étanche pour éviter les écoulements de miel - boîte plastique rigide (type vente de miel en rayon) pour couvain congelé
- **Abeilles vivantes** : boîtes, rigides et bien fermées (pour éviter tout risque de sortie d'abeilles), tout en laissant une aération (perforations) - reines vivantes en cagette avec accompagnatrices
- **Abeilles mortes** : boîtes en carton ou enveloppes en papier (mais risque d'écrasement) - flacons plastique (si abeilles congelées) - éviter les sachets en plastique et les flacons en verre
- **Larves/nymphes – parasites/arthropodes** : microtubes à fermeture hermétique.

Envoi au laboratoire

- Envoyer le couvain en l'état.
- Envoyer les prélèvements d'abeilles **au plus vite, à température ambiante dans les heures qui suivent le prélèvement** ou en cas d'impossibilité, mettre les prélèvements au réfrigérateur (abeilles vivantes) ou dans un endroit frais et sec (abeilles mortes) et les envoyer le lendemain ou le surlendemain.
- **Dans le cas où l'envoi ne peut pas se faire rapidement, congeler l'échantillon (-20°C)** et veiller à ce que la chaîne du froid ne soit pas interrompue jusqu'à l'arrivée au laboratoire.
- Les envois par la Poste (ou par un autre transporteur) doivent se faire dans un **colis rigide et de préférence en début de semaine** (afin d'éviter de rester chez le transporteur le week-end).

Délais

Les recherches de parasites ou de bactéries par microscopie sont réalisées dans un délai maximum de 5 jours.
Les recherches par biologie moléculaire sont réalisées dans un délai de 15 jours.

Contacts

santeanimale-lda39@jura.fr
lda39-devis@jura.fr pour les demandes de devis



Couvain / Larves

Cofrac		
	Examen macroscopique des lésions sur couvain	Examen à l'œil nu et/ou à la loupe binoculaire
	Acarions (<i>Varroa destructor</i> ...) et mycoses	Examen macroscopique et microscopique
@	Varroose sur couvain	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.07 - Mise en évidence de <i>Varroa</i> par examen direct
@	Loque américaine et/ou loque européenne	Méthodes LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.01 et 03 - Mise en évidence des agents bactériens en microscopie optique après coloration de Gram
@	Loque américaine - recherche de <i>Paenibacillus larvae</i> subsp. <i>Larvae</i>	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.19 - PCR conventionnelle
@	Loque européenne - recherche de <i>Melissococcus plutonius</i>	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.21 - PCR conventionnelle
	Loque américaine - recherche de <i>Paenibacillus larvae</i>	Méthode interne - Culture bactériologique

Abeilles adultes

Cofrac		
	Examen macroscopique des lésions sur abeilles	Examen à l'œil nu et/ou à la loupe binoculaire
	Parasites externes (<i>Varroa destructor</i> ...)	Examen à l'œil nu et/ou à la loupe binoculaire
@	Varroose sur abeilles	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.07 - Mise en évidence de <i>Varroa</i> par examen direct
	Varroa/Tropilaelaps - comptage sur 1 lot d'abeilles	Méthode OIE - Lavage à l'alcool
	Acariose des trachées (<i>Acarapis</i> spp)	Méthode interne - Mise en évidence de l'agent pathogène par examen microscopique d'un broyat de thorax d'un lot de 20 à 30 abeilles
	Acariose des trachées (<i>Acarapis</i> spp)	Méthode LNR ANA-11.MOA.05 - Mise en évidence de l'agent pathogène par examen microscopique d'un broyat de thorax de 200 abeilles
	Acariose des trachées (<i>Acarapis woodi</i>)	Mise en évidence de l'agent pathogène par dissection des trachées
@	Nosérose (<i>Nosema</i> spp)	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.09 - Examen microscopique qualitatif après broyage, filtration, concentration d'un lot d'une dizaine d'abeilles avec signes cliniques
	Nosérose (<i>Nosema</i> spp)	Méthode OIE - Examen microscopique qualitatif après broyage, filtration, concentration d'un lot d'une dizaine d'abeilles
@	Nosérose (<i>Nosema</i> spp) - dénombrement	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.09 - Dénombrement des spores en cellule de Malassez après préparation et examen qualitatif d'un broyat d'abdomen
@	Nosérose - identification des esp. <i>Nosema ceranae</i> et <i>Nosema apis</i>	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.11 - PCR conventionnelle qualitative
	Nosérose - identification des esp. <i>Nosema ceranae</i> et <i>Nosema apis</i>	Méthode interne - PCR temps réel

Larves / Nymphes / Abeilles adultes - recherche de virus

Paralysie chronique ou maladie noire (CBPV)	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA 39 modifiée Recherche et <u>quantification</u> par RT-PCR en temps réel
Paralysie aiguë (ABPV)	
Virus de la cellule royale noire (BQCV)	
Virus des ailes déformées (DWV-A)	
Virus des ailes déformées (DWV-B)	
Couvain sacciforme (SBV)	Méthode interne - Recherche qualitative par RT-PCR en temps réel
Variant israélien de la paralysie aiguë (IAPV)	
Virus de l'abeille du Cachemire (KBV)	

Bourdons

Nosérose - recherche et identification de l'espèce <i>Nosema ceranae</i>	Méthode LNR ANSES/SOP/ANA-11.MOA.11 - PCR conventionnelle qualitative
Nosérose - identification de l'espèce <i>Nosema bombi</i>	Méthode interne - PCR conventionnelle qualitative
Trypanosomose - recherche de <i>Crithidia bombi</i>	Méthode interne - PCR conventionnelle qualitative

Cages à reines d'abeilles/bourçons

Recherche du petit coléoptère (*Aethina tumida*) et d'acariens de type *Tropilaelaps*

Méthode ANSES/SOP/ANA-11.MOA.31 - Examen à l'œil nu et à la loupe binoculaire

Identification d'insectes

Frelon asiatique (*Vespa velutina*) - Autres arthropodes

Examen entomologique à la loupe binoculaire et au microscope optique

Toxicologie

Envoi à un laboratoire spécialisé



FORMATIONS



Lda

LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA

39

Formations et journées techniques

Divers usagers du LDA39 souhaitent **améliorer leurs compétences** ou sont soumis à des **obligations de formation**. Le LDA39 offre des prestations de formation et de journées techniques dans divers domaines (nous consulter).

Notre laboratoire est déclaré en tant qu'organisme de formation à la Direction du Travail sous le numéro 4339P002239 et **certifié Qualiopi sous le N° 98618**. Il peut réaliser des travaux de conseil et d'expertise dans les domaines de sa compétence. Il est également référencé auprès de nombreux OPCO (organisation du financement de la formation continue) pour une prise en charge financière des formations notamment en hygiène alimentaire.



La certification qualité a été délivrée
au titre de la catégorie d'action suivante :
ACTIONS DE FORMATION

Sommaire

La politique de formation du LDA39	61
Formation à l'hygiène alimentaire	62
Formation en hydrologie	62
Formation aux bonnes pratiques de prélèvement dans le cadre du PLQ	62
Journées techniques en santé animale	62



La politique de formation du LDA39

Le LDA39 vous propose des prestations de **formation et de journées techniques dans divers domaines.**

Le secteur Microbiologie des produits alimentaires propose des formations **au sein de votre établissement ou au laboratoire** qui permettent d'accompagner les professionnels sur diverses thématiques :

- **Hygiène et bonnes pratiques** en production alimentaire ;
- **Interprétation des résultats** d'analyse ;
- Gestion des **allergènes**.

Le secteur micrologie des eaux et des produits alimentaires dispense une formation pour une meilleure maîtrise du risque légionelle dans votre établissement.

Le secteur Lait en Élevage assure la **formation des chauffeurs préleveurs dans le cadre de l'activité Paiement du Lait à la Qualité** pour les **bonnes pratiques de prélèvement**.

Le secteur Santé animale est reconnu pour son expérience et est sollicité par divers établissements d'enseignement et par les professionnels pour réaliser des journées ou demi-journées techniques en :

- **Pathologie Aquacole**
- **Pathologie Apicole**
- **Pathologie de la Faune Sauvage ou des animaux domestiques**
- Et sur d'autres thèmes à la demande.

En fonction des **besoins spécifiques des entreprises, des formations et/ou des journées techniques à la carte/spécifiques** peuvent être développées dans tous nos domaines d'expertise.

N'hésitez pas à nous consulter.



Formation à l'hygiène alimentaire

Formations interentreprises au LDA39 à partir de 4 inscriptions

Module 1 : Maîtriser l'hygiène en production alimentaire 1/2 journée	Les bactéries, leur développement, les TIAC, le nettoyage et la désinfection
Module 2 : Maîtriser l'hygiène en restauration 1/2 journée	Les points clés de l'hygiène liée au personnel, les bonnes pratiques à chaque étape de fabrication
Module 3 : Maîtriser l'hygiène en restauration (Module 1 + Module 2) 1 journée (repas compris)	
Module 4 : Maîtriser le risque allergène 1/2 journée	
Module 6 : Interpréter ses résultats d'analyses et mettre en place des actions correctives 1 journée (repas compris)	

Formations intraentreprises sur site pour un groupe de 1 à 8 personnes*

Module 1 : Maîtriser l'hygiène en production alimentaire 1/2 journée	Les bactéries, leur développement, les TIAC, le nettoyage et la désinfection
Module 2 : Maîtriser l'hygiène en restauration 1/2 journée	Les points clés de l'hygiène liée au personnel, les bonnes pratiques à chaque étape de fabrication
Module 3 : Maîtriser l'hygiène en restauration (Module 1 + Module 2) 1 journée	
Module 4 : Maîtriser le risque allergène 1/2 journée	
Module 5 : Interpréter ses résultats d'analyses et mettre en place des actions correctives 1 journée	
Module 6 : AUDIT et POINTS CLES en HYGIENE *AUDIT du site et des pratiques (environ 3h le matin)	
*Les points clefs en hygiène alimentaire appliqués aux pratiques professionnelles des stagiaires dans leur cuisine (2h30 après-midi) 1 journée	

*Personne supplémentaire : 62.67 € HT

Le LDA39 est à votre disposition pour répondre à toute demande, n'hésitez pas à nous contacter pour un devis.

- formations spécifiques et adaptées à votre secteur d'activité (ex : "le sous-vide", "l'hygiène en blanchisserie"...)
- élaboration d'études HACCP, de PMS ou de dossiers d'agrément
- accompagnement qualité : audits réguliers, points critiques, points d'amélioration, soutien à la mise en place d'un PMS.

Formation en hydrologie - Interentreprise au LDA39

Module 7 : Maîtriser le risque légionelle 1 journée	La bactérie et son développement, les mesures de maîtrise, définir un plan d'échantillonnage, mettre en place des actions curatives, le carnet sanitaire
Module 8 : Présentation et remise du carnet sanitaire 1 heure	

Formation aux bonnes pratiques de prélèvement dans le cadre du Paiement du Lait à la Qualité - interentreprise au LDA39

Aptitude aux bonnes pratiques de prélèvement d'échantillons de lait avec visite du laboratoire, formation théorique et évaluation des acquis - de 10H à 17H (repas compris)

1/2 Journées ou journées techniques en santé animale - Le responsable du secteur est à votre disposition pour fixer les modalités pratiques et le contenu de ses journées

Pathologie aquacole
Pathologie des abeilles
Pathologie de la faune sauvage ou des animaux domestiques
Autres domaines



PRESTATIONS DIVERSES



Lda

LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA
39

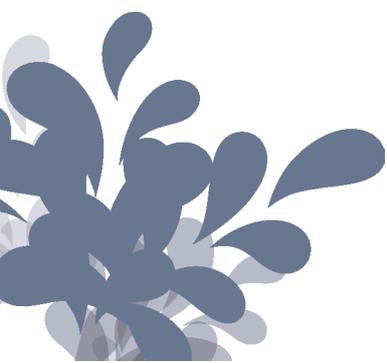
Prestations diverses

En complément des prestations d'analyses, le LDA39 peut vous proposer des services adaptés à votre demande.

Nous nous tenons à votre disposition pour vous proposer des **expertises, des audits** qualité et de métrologie, ainsi que des **prestations de collectes et des fournitures de consommables**.

Sommaire

Expertises	65
Métrologie.....	65
Fourniture de petit matériel	65
Confection et frais d'envoi de colis	65
Collectes et frais de déplacement	66
Location salles de réunion	66
Édition de duplicata	66



Expertises - Le personnel du LDA39 est à votre disposition pour tous les sujets d'expertises entrant dans son domaine de compétence. Un devis adapté à vos besoins est établi sur simple demande.

Expertise

1 journée
1 demi-journée
1 heure

Intervention technique

1 journée
1 demi-journée
1 heure
Réalisation d'un audit de 3h et rédaction du rapport
Audit et rédaction du rapport - à l'heure

Métrologie - Notre métrologue assure des prestations dans les domaines de la température, la pesée ou autre (ex : étalonnage de thermomètre, vérification de balance à usage non commercial, cartographie d'enceintes réfrigérées <2m³ ou non...) - Sur devis : nous consulter

Location de thermomètre(s) (raccordé(s) au système international)

Location pour 1 thermomètre (maintenance et étalonnage annuels compris)
Location pour 2 thermomètres (maintenance et étalonnage annuels compris)
Location pour 3 thermomètres (maintenance et étalonnage annuels compris)

Services

Fourniture de petit matériel

Flacons stériles de 60 mL bouchon souple (par carton de 500 flacons)
Flacons non stériles de 30 mL avec conservateur (par carton de 900 flacons)
Flacons non stériles de 30 mL sans conservateur (par carton de 900 flacons)
Pincettes stériles à usage unique (lot de 5)
Pétrifilm, gélose ou chiffonnette pour contrôle de surface (unitaire - vendus sans analyses)
Flacons stériles de 60 mL en polypropylène (par sac de 70 flacons)
Sac de prélèvement stérile pour denrée alimentaire (unitaire)
Sacs de prélèvement stérile pour denrée alimentaire (par carton de 250)
Flacon bactériologie PEHD avec thiosulfate 500 mL
Flacon bactériologie PEHD avec thiosulfate 1 L
Flacon chimie PEHD 500 mL
Flacon chimie PEHD 1 L
Flacon chimie PEHD 2 L
Flacon chimie verre brun 1 L
Flacon chimie verre brun 40 mL pour IHV
Flacon chimie PEHD 50 mL pour métaux
Flacon chimie PEHD brun 1 L pour chlorophylle
Flacon chimie verre brun à col rodé 100 mL
Flacon chimie PEHD 150 mL
Flacon chimie verre brun 500 mL
Flacon chimie verre blanc 100 mL pour mercure
Flacon chimie verre brun à vis 100 mL
Écouvillons (lot de 10)
Scalpels (lot de 10)

Confection de colis

Petit colis réfrigéré (boîte en polystyrène et plaques eutectiques)

Petit colis non réfrigéré

Cryopack, flacon de 1,8 L

Frais d'envoi

Frais d'envoi - aller simple - jusqu'à 1kg

Frais d'envoi - aller simple - jusqu'à 2kg

Frais d'envoi - aller simple - jusqu'à 3kg

Frais d'envoi - aller simple - jusqu'à 4kg

Frais d'envoi - aller simple - jusqu'à 5kg

Gestion de la sous-traitance

Gestion simple : gestion des échantillons et confection du colis réfrigéré

Gestion complète : gestion des échantillons, confection du colis réfrigéré et gestion des résultats

Collecte et frais de déplacement - Le LDA39 organise des collectes d'échantillons. N'hésitez pas à nous contacter.

Collecte sur point de dépôt - *forfait*

Frais d'acheminement groupé - *forfait*

Collecte d'échantillons dans le cadre de tournées régulières - *forfait*

Collecte d'échantillons dans le cadre d'une demande ponctuelle - *au kilomètre*

Location de salles de réunion

Location petite salle de réunion (12 personnes assises maximum) - demi-journée

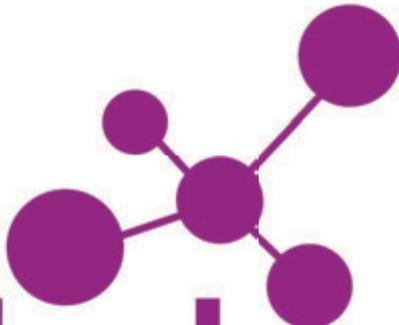
Location grande salle de réunion (40 personnes assises maximum) - demi-journée

Edition de duplicata - Edition de récapitulatifs d'analyses

Duplicata de rapport d'analyses (par rapport)

Récapitulatif d'analyses (par dossier)

Édition d'un certificat complémentaire au rapport d'analyses



Lda
LABORATOIRE
DÉPARTEMENTAL
D'ANALYSES DU JURA 39

ju
ra
LE DÉPARTEMENT